



Assemblée générale

Distr. générale
4 décembre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 162 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	6
A. Considérations générales	6
B. Exécution du budget	6
C. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional	8
D. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées	8
E. Activités d'appui de la Mission	9
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	9
III. Exécution du budget	37
A. Ressources financières	37
B. Évolution mensuelle des dépenses	38
C. Autres recettes et ajustements	38
D. Dépenses afférentes au matériel fourni par les contingents : matériel majeur et soutien autonome	39
E. Contributions non budgétisées	39



IV. Analyse des écarts	40
V. Décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre	47

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (exercice 2008/09).

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (sécurité et protection des civils, droits de l'homme et état de droit, et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.)

Catégorie	Montants alloués	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	75 953,9	80 964,7	(5 010,8)	(6,6)
Personnel civil	64 108,0	72 034,4	(7 926,4)	(12,4)
Dépenses opérationnelles	300 733,6	271 073,9	29 659,7	9,9
Montant brut	440 795,5	424 073,0	16 722,5	3,8
Recettes provenant des contributions du personnel	6 155,8	6 124,8	31,0	0,5
Montant net	434 639,7	417 948,2	16 691,5	3,8
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	440 795,5	424 073,0	16 722,5	3,8

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes prévus (moyenne)	Postes	Taux de vacance (pourcentage) ^b
			effectivement pourvus (moyenne)	
Observateurs militaires	50	50	41	18,0
Contingents	5 200	3 110	2 405	22,7
Police des Nations Unies	300	300	231	23,0
Personnel recruté sur le plan international	510	510	320	37,3
Personnel recruté sur le plan national	572	572	209	63,5
Volontaires des Nations Unies	117	117	92	21,4
Postes de temporaire ^c				
Personnel recruté sur le plan international ^d	72	1	9	(800,0)
Personnel recruté sur le plan national	1	1	–	100,0
Personnel fourni par des gouvernements	25	25	10	60,0

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

^c Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^d Les ressources correspondantes avaient été approuvées sur la base d'un poste de personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour l'ensemble de l'exercice, mais par sa résolution 63/274, l'Assemblée générale a approuvé 71 postes supplémentaires pour la Mission.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget relatif au fonctionnement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 représentait un montant brut de 307 835 700 dollars (montant net : 301 679 900 dollars) (voir A/62/804). Il couvrait le déploiement de 50 officiers de liaison, 300 membres de la Police des Nations Unies, 512 agents recrutés sur le plan international, dont 1 poste financé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et 1 poste financé par l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre des arrangements relatifs à la participation aux coûts, 573 agents recrutés sur le plan national, dont 1 poste financé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), 117 Volontaires des Nations Unies et 25 agents fournis par des gouvernements.

2. Sur la base de la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires figurant au paragraphe 38 de son rapport sur le financement de la MINURCAT (A/62/781/Add.15), l'Assemblée générale, par sa résolution 62/233 B, a ouvert un crédit d'un montant brut de 301 124 200 dollars (montant net : 294 968 400 dollars) pour le fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2008/09.

3. Par sa résolution 1861 (2009), le Conseil de sécurité a par la suite autorisé le déploiement d'une composante militaire de la MINURCAT chargée de succéder à la Force de maintien de la paix de l'Union européenne (EUFOR) à la fin du mandat de celle-ci, tant au Tchad qu'en République centrafricaine; décidé que le transfert d'autorité entre l'EUFOR et la composante militaire de la MINURCAT aurait lieu le 15 mars 2009; et décidé également que la MINURCAT comprendrait au maximum 300 policiers, 25 officiers de liaison, 5 200 militaires, ainsi qu'un effectif approprié de personnel civil.

4. Dans une note à l'Assemblée générale (A/63/727), le Secrétaire général a demandé à être autorisé à engager des dépenses d'un montant de 140 731 900 dollars pour l'exercice 2008/09, avec mise en recouvrement du montant correspondant, dont 49 868 400 dollars déjà approuvés par le Comité consultatif, conformément à la section IV, paragraphe 2, de la résolution 49/233 de l'Assemblée générale pour financer les besoins initiaux essentiels en logistique et en personnel de la Mission en vue de faciliter le transfert d'autorité entre l'EUFOR et l'ONU tout en fournissant à la Mission les moyens financiers et opérationnels supplémentaires nécessaires immédiatement aux fins de son expansion conformément à la résolution 1861 (2009) du Conseil de sécurité.

5. Sur la base de la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires figurant au paragraphe 13 de son rapport sur le financement de la MINURCAT (A/63/768), par sa résolution 63/274 A, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager pour la Mission, pour l'exercice 2008/09, des dépenses d'un montant total maximal de 139 671 300 dollars, y compris le montant de 49 868 400 dollars approuvé antérieurement par le Comité consultatif conformément à la section IV de la résolution 49/233 A de l'Assemblée et venant s'ajouter au crédit de 301 124 200 dollars déjà ouvert au titre du fonctionnement de la Mission, pour le même exercice, conformément aux dispositions de la résolution 62/233 B de l'Assemblée.

6. En conséquence, le montant total brut des crédits approuvés par l'Assemblée générale au titre du fonctionnement de la MINURCAT pour l'exercice 2008/09 dans ses résolutions 62/233 B et 63/274 A s'élève à 440 795 500 dollars (montant net : 434 639 700 dollars). Ces montants ont été mis en recouvrement auprès des États Membres, dont l'engagement autorisé par l'Assemblée d'un montant de 139 671 300 dollars, qui n'a pas encore été affecté.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

7. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission dans sa résolution 1778 (2007) et l'a prorogé par ses résolutions ultérieures. Le mandat de la Mission pour la période considérée est défini dans les résolutions 1778 (2007), 1834 (2008) et 1861 (2009) du Conseil.

8. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil à atteindre l'objectif général consistant à aider à réunir les conditions propices au retour librement consenti, définitif et dans de bonnes conditions de sécurité, des réfugiés et des personnes déplacées dans l'est du Tchad et le nord-est de la République centrafricaine.

9. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, pour les composantes sécurité et protection des civils, droits de l'homme et état de droit et appui.

10. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2008/09, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

11. Au cours de la période considérée, la Mission avait notamment pour principale priorité de déployer les membres de la Police des Nations Unies et 850 agents du Détachement intégré de sécurité (DIS), ainsi que le personnel des sections organiques de la MINURCAT dans différentes zones de l'est du Tchad. Les services de sécurité assurés grâce à la présence du DIS dans diverses zones ont largement contribué à l'exécution du mandat de la Mission. Le nombre d'infractions et autres incidents déplorés dans les camps de réfugiés est en baisse par rapport à l'exercice précédent. Les conditions de sécurité étaient encore difficiles dans certaines régions de l'est du Tchad, mais les organismes humanitaires et la population locale se sont déclarés satisfaits du déploiement du DIS et des efforts que déploie son personnel pour sécuriser les zones placées sous sa responsabilité. Le nombre de victimes, morts et blessés, des mines et restes explosifs de guerre a baissé de manière significative grâce aux activités de lutte antimines menées par la Mission.

12. Au cours de la période considérée, la Mission a également multiplié ses contacts avec la communauté diplomatique en vue d'échanger des informations sur

les questions relatives à la sécurité. Des échanges réguliers ont eu lieu entre le Représentant spécial du Secrétaire général et le commandant de l'EUFOR pour garantir une approche intégrée du règlement des problèmes de sécurité dans l'est du Tchad. La coopération entre la Mission et l'EUFOR a été renforcée grâce au partage de locaux jusqu'au transfert d'autorité à la MINURCAT, le 15 mars 2009.

13. Le montant brut des dépenses de fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2008/09 s'élevait au total à 424 073 000 dollars (montant net : 417 948 200 dollars), tandis que le montant total brut des crédits approuvés par l'Assemblée générale au titre du fonctionnement de la Mission dans ses résolutions 62/233 B et 63/274 A s'élevait à 440 795 500 dollars (montant net : 434 639 700 dollars). Le montant des dépenses pour la période considérée s'explique notamment par le montant d'environ 29,4 millions de dollars engagé pour la reconstitution des stocks stratégiques pour déploiement rapide au titre des biens durables et non durables expédiés à la MINURCAT, ainsi que par les quelque 3,2 millions d'euros correspondant au coût du matériel et des locaux achetés à l'EUFOR sur la base d'un accord de vente passé dans le contexte du transfert d'autorité à la MINURCAT conformément à la résolution 1861 (2009) du Conseil de sécurité.

14. La période considérée a été marquée par le déploiement de la composante militaire de la MINURCAT, approuvé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1861 (2009), qui a fondamentalement modifié la nature et la composition de la Mission. Les crédits d'un montant de 62 426 300 dollars approuvés au titre des contingents ont facilité le déploiement du personnel militaire, notamment le transfert de 1 877 hommes de l'EUFOR à la MINURCAT, le 15 mars 2009. Ces crédits ont également servi à financer le remboursement des pays qui fournissent des contingents pour les services fournis à la Mission, ainsi que pour le déploiement de matériel par air.

15. Le montant des ressources approuvées pour la période considérée a été contrebalancé par l'augmentation considérable, à compter du 1^{er} juin 2008, de l'indemnité de subsistance (missions) applicable au-delà de 30 jours Tchad, augmentation qui s'est traduite par un surcroît de dépenses au titre de cette rubrique pour les officiers de liaison (900 500 dollars), les officiers d'état-major en poste au quartier général de la Force (230 800 dollars), les agents de la Police des Nations Unies (6 570 800 dollars), le personnel recruté sur le plan international (7 970 100 dollars) et le personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international (109 100 dollars).

16. De plus, l'augmentation des ressources demandées pour les dépenses opérationnelles s'explique par la construction de camps et d'installations, l'achat de divers types de matériel et services, ainsi que l'accroissement des dépenses au titre des transports aériens dans le montant total de 58 937 500 dollars approuvé pour la location et le fonctionnement de la flotte élargie de la Mission, aussi bien pour les avions que pour les hélicoptères. La Mission a dû faire face à des retards de la part du fournisseur dans la construction de locaux d'hébergement et de bureau dans l'est du pays. En outre, le mauvais état du réseau routier, en particulier pendant la saison des pluies, ainsi que le caractère précaire et imprévisible des conditions de sécurité dans certaines régions, en particulier Goz Beïda et Birao, ont continué de poser problème à la Mission.

17. Les taux de vacance de postes plus élevés que prévu pendant la période considérée s'expliquent par le retard pris dans le recrutement et le déploiement du

personnel d'appui et du personnel civil des services organiques, aggravé par les difficultés rencontrées par la Mission pour identifier et recruter sur le plan national du personnel qualifié, les compétences requises n'étant pas facile à trouver sur le marché de l'emploi local.

C. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional

18. La Mission a pris une part active à la coopération régionale avec l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA) et d'autres acteurs régionaux, ainsi qu'avec les initiatives d'appui régionales pour la création d'une antenne à Entebbe. En sa qualité d'observateur du Groupe de contact établi au niveau ministériel par l'Accord de Dakar signé en 2008 entre le Soudan et le Tchad, la Mission a participé à six réunions du Groupe de contact. Elle a également maintenu des contacts réguliers avec les organisations sous-régionales par l'intermédiaire du Chef de la Mission et des dirigeants des organisations en question. Elle a établi une coopération étroite avec les missions des pays voisins. Sur le plan opérationnel, la coopération régionale a pris la forme d'un échange d'officiers de liaison avec la MINUAD, l'officier de liaison en poste à Bangui ayant par ailleurs eu des contacts fréquents avec le BONUCA.

19. De plus, une coopération régulière et étroite a été établie entre les conseillers en chef pour la sécurité et les cellules d'analyse conjointe des missions de la sous-région. Sur le plan stratégique, les chefs de missions et leurs équipes dirigeantes ont échangé leurs vues et mis au point une interprétation commune à l'issue de fréquentes réunions avec leurs homologues du BONUCA et de la MINUAD. Le Représentant spécial du Secrétaire général a par ailleurs mis en place des réunions de coordination périodiques entre missions, avec la participation de l'équipe dirigeante de chacune des missions de la région. La première de ces réunions s'est tenue en juin 2009; y ont participé des représentants de la MINUAD, de la MINUS, du BONUCA et de la MINURCAT.

D. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées

20. La Mission a pris part à des réunions hebdomadaires en vue de renforcer la coordination et la collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies. Elle a également été en mesure de renforcer ses relations avec les organismes humanitaires grâce à des réunions hebdomadaires visant à échanger des informations sur les questions relatives à la sécurité. Elle a en outre participé à des réunions hebdomadaires de coordination tenues à l'antenne locale du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Des représentants de la MINURCAT et des organismes des Nations Unies ont mené des missions conjointes sur le terrain. Les dirigeants de la Mission et de l'équipe de pays des Nations Unies ont tenu des consultations régulières. Sous la conduite du Représentant spécial du Secrétaire général et du Coordonnateur résident, la Mission et l'équipe de pays des Nations

Unies ont lancé, à la demande du Secrétaire général, le processus d'adoption d'un cadre stratégique intégré des Nations Unies.

E. Activités d'appui de la Mission

21. La Mission a fourni son appui aux secteurs récemment étendus, à savoir : Bahai (Iriba), Guéréda (Farchana) et Koukou Angarana (Goz Beïda), en vue de progresser encore dans l'exécution de son mandat. Cet appui couvrait des activités telles que le déploiement de personnel dans ces régions éloignées, les services de communications et de technologies de l'information, les transports terrestres, et les locaux à usage de bureau et de logement, notamment la location de locaux dans différents sites dans l'attente de l'achèvement des travaux de construction de camps.

22. Du fait de l'expansion de son mandat et de la portée et de la nature de ses activités opérationnelles en application de la résolution 1861 (2009) du Conseil de sécurité, la Mission a été mise à rude épreuve tout au long du redéploiement du personnel sur des affectations de courte durée provenant d'autres missions et du recrutement de personnel temporaire (autre que pour les réunions) chargé d'assurer une transition sans heurt. De plus, la Mission dépendait, à titre temporaire, du fournisseur de rations de l'EUFOR en attendant qu'un contrat à long terme soit signé.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : sécurité et protection des civils

23. Comme indiqué dans les tableaux ci-après, la composante sécurité et protection des civils de la Mission a aidé le Gouvernement tchadien à rétablir l'ordre dans les camps de réfugiés et dans des villes clefs de l'est du Tchad. La Mission a sélectionné, formé, conseillé, suivi et encadré les agents du DIS et fourni un appui administratif à la police et la gendarmerie nationales tchadiennes. De plus, grâce au partage de locaux et aux partenariats internationaux, elle a assuré directement divers services d'appui au Détachement, dont la rénovation et le réaménagement des installations essentielles dans les zones intéressées, et fournira, grâce au fonds d'affectation spéciale créé pour financer ses activités, les moyens d'hébergement de base, les rations, les véhicules et le matériel de transmissions nécessaires au bon fonctionnement du Détachement. La Mission a également distribué du matériel de police essentiel et versé des indemnités de repas et de logement au personnel du Détachement. L'indemnité de logement sera suspendue une fois achevés les travaux de construction. En République centrafricaine, la MINURCAT a aidé les autorités nationales à renforcer leurs capacités de maintien de l'ordre dans la région nord-est du pays, en menant des activités de surveillance, de liaison et d'évaluation des besoins.

Réalisation escomptée 1.1 : Création d'un environnement plus sûr dans l'est du Tchad et le nord-est de la République centrafricaine

Indicateurs de succès prévus
Indicateurs de succès effectifs

Diminution de 25 % du nombre des infractions et incidents se produisant dans les camps de réfugiés et localités principales et sur les routes d'approvisionnement reliant ces localités, parmi les personnes déplacées et les réfugiés dans l'est du Tchad, par rapport à l'exercice 2007/08

Objectif atteint. La Mission a créé une base de données, mise à jour régulièrement par le DIS et l'ONU, qui regroupe des informations sur 432 cas de crimes et délits : viols, vols à main armée (commis dans des locaux résidentiels et commerciaux), possession illicite d'une arme à feu, vols de voiture occupée, meurtre et violence sexiste. Au cours de l'exercice 2007/08, 271 incidents liés à la sécurité ont été enregistrés : attaques militaires, conflits interethniques et vols de voiture occupée et actes de banditisme sur les routes. L'augmentation du nombre de cas enregistrés pendant l'exercice 2008/09 s'explique davantage par le fait que les victimes sont davantage enclines à signaler les agressions, par l'amélioration des pratiques en matière d'enregistrement des plaintes et par le changement d'attitude du public, que par une augmentation du nombre effectif d'infractions.

Le nombre d'infractions et autres incidents déplorés dans les camps de réfugiés est en baisse. Les réfugiés ont indiqué qu'ils se sentaient davantage en sécurité et avaient le sentiment que le climat d'impunité était nettement moins fort, comme ont pu le constater les délégations et dignitaires étrangers, ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général et les autorités tchadiennes lors de leurs visites dans des camps de réfugiés. Ce sentiment a été confirmé lors des réunions de coordination des hauts responsables avec les organismes humanitaires, qui se sont déclarés satisfaits de la protection fournie par le DIS. De plus, la MINURCAT a effectué 3 100 escortes et 240 patrouilles hebdomadaires conjointes avec le DIS.

Publication par les autorités centrafricaines d'un plan stratégique à long terme pour le renforcement de l'ordre public dans le nord-est du pays

Objectif non atteint. Le plan stratégique à long terme de la MINURCAT pour le renforcement de l'ordre public dans le nord-est du pays consistait à préparer, en étroite coopération avec le BONUCA, un projet à effet rapide pour le recrutement et la formation de jusqu'à 30 femmes en tant qu'auxiliaires de police qui seraient déployées dans des camps de réfugiés dans la zone d'opérations pour assurer la protection des femmes et des enfants. Les auxiliaires de police auraient été intégrés aux forces de police et de gendarmerie nationales après six mois de service. Ils auraient contribué à prévenir la violence à l'égard des femmes et des enfants et la violence familiale, et auraient été placés sous la supervision directe des forces de police et de gendarmerie de la République centrafricaine. Par la suite, les auxiliaires de police auraient été sélectionnés par

	<p>les autorités de police nationales pour faire office de travailleurs sociaux dans la zone d'opérations. L'objectif général était de contribuer à l'amélioration des conditions de sécurité dans la zone d'opérations, dans le cadre du mandat de la Mission et à la demande du Gouvernement centrafricain. Toutefois, le mandat de la MINURCAT ayant été limité, le recrutement d'auxiliaires de police, qui était prévu à Bangui, n'a pas eu lieu. La Mission a déployé cinq agents de la Police des Nations Unies à Bangui le 27 mai 2008, mais ces agents ont été retirés le 1^{er} septembre 2008 à la suite d'une réunion entre les représentants spéciaux du Secrétaire général pour le BONUCA et pour la MINURCAT, qui visait à trouver un terrain d'entente pour œuvrer de concert à l'exécution du mandat de chacune des missions.</p>
<p>Ouverture par le Détachement intégré de sécurité de bureaux des femmes et des enfants dans 12 camps de réfugiés et 6 localités dans l'est du Tchad</p>	<p>Objectif non atteint. Les installations de bureau nécessaires pour recevoir les victimes n'étaient pas disponibles dans les camps de réfugiés. Les unités chargées de la protection des femmes et des enfants (Goz Beïda, Farchana, Abéché, Iriba, Guéréda et Bahai) devaient être établies d'ici à décembre 2009.</p>
<p>Diminution de moitié du nombre de victimes, morts et blessés, des mines et restes explosifs de guerre communiqué par le Service tchadien de déminage (2007/08 : 200; 2008/09 : 100)</p>	<p>Objectif atteint. Une diminution de 77 % du nombre d'incidents liés aux mines et restes explosifs de guerre a été enregistrée. Au total, 46 incidents (morts et blessés) ont été signalés pendant l'exercice 2008/09, contre 200 en 2007/08.</p>

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Le Représentant spécial du Secrétaire général use de ses bons offices pour faciliter les initiatives visant à instaurer la confiance dans l'est du Tchad.</p>	<p>157</p>	<p>Des réunions et des contacts réguliers ont eu lieu entre le Représentant spécial du Secrétaire général et les autorités tchadiennes (156 réunions et contacts, notamment des communications téléphoniques, des réunions informelles en fonction des besoins et des visites sur le terrain dans l'est du pays, organisées afin de rencontrer les autorités locales et les représentants de la Coordination nationale d'appui au déploiement de la Force internationale à l'est du Tchad (CONAFIT) et 1 réunion de consultation avec les autorités libyennes).</p>
<p>Réunions mensuelles entre le Représentant spécial du Secrétaire général et les représentants de la communauté internationale, pour échanger des données d'information sur les questions concernant la sécurité au Tchad</p>	<p>Oui</p>	<p>Des réunions mensuelles ont été organisées entre le Représentant spécial du Secrétaire général et les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité et de la communauté diplomatique.</p>

Réunions périodiques entre le Représentant spécial du Secrétaire général et le commandant de l'EUFOR, pour garantir une approche intégrée du règlement des problèmes de sécurité dans l'est du Tchad et le nord-est de la République centrafricaine.

4 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité

4 réunions de coopération intermissions, sur des questions d'intérêt commun à caractère technique et opérationnel, avec l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et le Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA)

Réunions périodiques à tous les niveaux (politique et militaire) entre la MINURCAT, la Force multinationale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (FOMUC), la Communauté des États sahélo-sahariens ainsi que d'autres organisations sous-régionales pertinentes, pour échanger des données d'information sur la sécurité et d'autres questions d'intérêt commun

Organisation de 6 ateliers à l'intention d'ONG, de chefs religieux et traditionnels, de groupes de femmes et de jeunes, sur le règlement des conflits et la consolidation de la paix

52 560 jours-homme de patrouilles communes Police des Nations Unies/Détachement intégré de sécurité (2 membres de la Police des Nations Unies x 4 patrouilles par jour x 18 stations/postes x 365 jours)

37 Des réunions hebdomadaires ont eu lieu (34 réunions avec le commandant de la Force et 3 avec le chef de l'EUFOR). L'EUFOR était déployée dans la zone d'opérations jusqu'au 14 mars 2009, conformément au transfert d'autorité à la MINURCAT, le 15 mars 2009, en application de la résolution 1861 (2009) du Conseil de sécurité.

Oui Les rapports au Conseil de sécurité ont été élaborés.

6 Des réunions ont été tenues avec le BONUCA, la MINUAD, la MINUS et les équipes de pays présentes au Tchad et en République centrafricaine. Un nombre de réunions plus important que prévu ont été tenues du fait de la nécessité de renforcer et d'améliorer les contacts et la coordination.

6 Des réunions du Groupe de contact (Congo, Gabon, Jamahiriya arabe libyenne, Sénégal, Soudan et Tchad) ont été organisées, des représentants de la MINURCAT, de la MINUAD et de l'Union africaine y ont participé en qualité d'observateurs.

Non Ces ateliers n'ont pas eu lieu en raison des problèmes de sécurité et du retard pris dans le déploiement du personnel de la Mission. En guise d'étape préparatoire, un dialogue régulier a été établi avec les représentants des communautés, la société civile, les chefs religieux et les autorités locales pour apaiser les tensions dans les régions d'Assounga et de Dar Sila. Cinq comités de gestion de conflit étaient opérationnels à Assounga et sept comités similaires l'étaient à Dar Sila. 21 campagnes ou réunions de sensibilisation ont été organisées avec les autorités locales sur des questions telles que la cohabitation pacifique, l'accès à l'eau, les sentiers de transhumance et les zones de parage du bétail.

38 880 Des patrouilles communes Police des Nations Unies/DIS ont été effectuées (2 membres de la Police des Nations Unies x 4 patrouilles par jour x 18 stations/postes x 270 jours). Le nombre de jours de patrouilles communes est inférieur aux prévisions du fait du retard pris dans le retrait progressif du DIS à compter du

- Réunions hebdomadaires dans 6 localités et dans les camps de réfugiés, pour fournir aux autorités et aux populations locales des avis sur les activités de police de proximité
- Réunions hebdomadaires, au niveau du commandement, avec la police nationale et la gendarmerie tchadiennes, pour donner des avis sur les questions de sécurité
- Conseils au Détachement intégré de sécurité sur la création de bureaux des femmes et des enfants dans 6 localités et 12 camps de réfugiés dans l'est du Tchad
- 24 octobre 2008. De plus, le DIS et la Police des Nations Unies n'étaient pas équipés de manière appropriée, le soutien logistique fourni étant insuffisant. Ils ont en effet reçu moins de véhicules et moins de matériel d'hébergement (tentes) que prévu dans l'est du Tchad. En outre, les véhicules fournis au DIS n'étaient pas adaptés au terrain et les hommes n'étaient dotés d'aucun équipement individuel.
- 40 Des réunions ont été organisées avec les autorités locales, les chefs communautaires et les comités de sécurité des camps de réfugiés et avec les représentants du HCR en visite dans les villes et les camps de réfugiés, afin de coordonner les questions de sécurité. Ces réunions n'ont pas eu lieu chaque semaine, mais en fonction de la disponibilité des responsables. Les conclusions relatives à l'insécurité et au banditisme ont été transmises aux autorités de la Police des Nations Unies et du DIS et aux autorités militaires pour qu'elles prennent les mesures voulues.
- 52 Des réunions hebdomadaires ont eu lieu et toutes les questions relatives à la sécurité ont été examinées et prises en compte. Parmi les participants figuraient des représentants du HCR, des responsables de la sécurité de la Mission et des représentants de la police locale et de la gendarmerie tchadiennes.
- Oui Des conseils ont été fournis au DIS, mais faute de disposer, à l'intérieur des camps, des locaux nécessaires pour recevoir les victimes, les bureaux n'ont pu être ouverts. Les prévisions de dépenses pour ces installations étaient en cours d'estimation et les sources de financement examinées. Les responsables de la Mission se sont rendus dans tous les commissariats de l'est du Tchad pour sensibiliser leur personnel à la création des bureaux des femmes et des enfants. Des référents pour la problématique hommes-femmes ont été désignés, dans 6 postes de police, au niveau des services de coordination de la Police des Nations Unies pour aider le DIS à établir des bureaux pour la problématique hommes-femmes et à faire face à ces problèmes. La hiérarchie du DIS a chargé des agents d'exercer les fonctions de référent pour la problématique hommes-femmes dans six villes clefs (Abéché, Goz Beïda, Farchana,

- Iriba, Bahai et Guéréda) et dans 12 camps de réfugiés, notamment à Koukou Angarana. La MINURCAT a organisé, à l'intention de 185 agents du DIS, 18 sessions de formation sur la protection des femmes et des enfants, portant en particulier sur la manière d'accueillir et d'aider ou d'orienter les victimes. Des conseils ont été fournis au DIS sur la création de bureaux pour les femmes et les enfants, dans le cadre d'ateliers, de sessions de formation continue, de visites et de réunions mensuelles avec les référents du DIS.
- Conseils au Ministre de l'intérieur et au Directeur de la police de la République centrafricaine, donnés lors de réunions mensuelles, sur le renforcement des capacités de maintien de l'ordre dans le nord-est du pays
- Oui En avril 2008, la composante police de la Mission a déployé à Birao (région de Vakaga en République centrafricaine) 2 membres de la Police des Nations Unies, qui ont pris part aux réunions de coordination quotidiennes avec l'EUFOR et aux réunions hebdomadaires avec les autorités locales et se sont rendus dans les camps de réfugiés en compagnie d'agents humanitaires. À la fin mai 2008, 5 fonctionnaires de la Police des Nations Unies ont été déployés à Bangui; sur une période de 3 mois, ils ont tenu 12 réunions hebdomadaires avec des fonctionnaires du Ministère de l'intérieur (les directeurs de la gendarmerie et de la police) et ont participé, avec le BONUCA, aux travaux d'une équipe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité. La Police des Nations Unies a conseillé la police et la gendarmerie nationales sur les manières d'améliorer leurs structures administratives pour accroître l'efficacité de leurs services et de leur personnel. La fonction consultative a été transférée au BONUCA le 10 septembre 2008 au moment du retrait du personnel de la Police des Nations Unies de Bangui.
- Conseils au personnel de commandement de la police locale à Birao, donnés lors de réunions hebdomadaires, sur la mise en place d'une capacité de police dans la zone
- Oui Les responsables de la Mission (Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la police), accompagnés des Ministres de la sécurité, de l'intégration de la femme, de la justice, du plan et de la coopération internationale, se sont rendus à Birao à plusieurs reprises pour aider au rétablissement de l'autorité de l'État et ont rencontré des dirigeants locaux. Les conseils dispensés ont porté sur l'amélioration de la sécurité générale et le rétablissement de l'autorité de l'État dans la région de Vakaga. Ces fonctions ont été transférées au BONUCA le 10 septembre 2008.

Conseils aux autorités centrafricaines sur l'élaboration d'un plan stratégique à long terme pour renforcer l'ordre public dans le nord-est du pays

Oui Pour pouvoir mettre en place un plan stratégique à long terme visant à renforcer l'ordre public dans le nord-est du pays, la Mission a conseillé aux autorités de renforcer d'abord la sécurité dans la région de Vakaga. Il a été proposé que la Mission augmente ses effectifs dans la région pour y assurer la sécurité afin que les autorités centrafricaines puissent déployer l'élément de police nationale pour veiller à la sécurité de la population et rétablir ensuite l'autorité de l'État. Le plan stratégique à long terme visait d'abord à contribuer au rétablissement de la sécurité dans la région puis à aider le Gouvernement centrafricain à mettre en place les administrations nécessaires au rétablissement intégral de l'autorité de l'État. Les fonctions consultatives relatives aux questions de sécurité ont été transférées au BONUCA le 10 septembre 2008.

Détachement d'officiers de liaison auprès de l'EUFOR, au quartier général à N'Djamena, au PC avancé à Abéché, à l'état-major de bataillon dans l'est du Tchad et à l'état-major de compagnie en République centrafricaine, pour suivre la situation concernant la sécurité et en rendre compte

Oui Des officiers de liaison ont été détachés au quartier général de l'EUFOR à N'Djamena et aux PC avancés à Abéché et Birao. Des officiers de liaison ont également été détachés à l'état-major de bataillon à Abéché et à l'état-major de compagnie en République centrafricaine.

Au besoin, liaison avec les autorités militaires tchadiennes et centrafricaines, l'EUFOR et d'autres parties intéressées par les questions de sécurité au Tchad et en République centrafricaine, pour échanger des données d'information et favoriser la coopération sur les conditions de sécurité et les risques potentiels

156 Réunions hebdomadaires ont été tenues entre les représentants des Nations Unies, les commandants de l'EUFOR et les autorités militaires tchadiennes et centrafricaines.

Publication de cartes, illustrant de façon détaillée les risques posés par les mines et les munitions non explosées, à l'intention du Service de déminage tchadien, de l'EUFOR, des organismes des Nations Unies et des ONG, afin qu'ils puissent mener sans danger leurs opérations dans l'est du Tchad

Oui La Mission a dûment distribué aux partenaires 18 cartes contenant des informations à jour sur les activités de déminage de champs de bataille, de vérification du réseau routier et de déminage de routes, les zones dangereuses, et les accidents dus aux mines et aux restes non explosifs de guerre.

Campagne d'information sur les questions concernant la sécurité et la paix, comprenant l'organisation de points de presse mensuels et la publication de 1 000 affiches (en arabe et en français) et de 50 000 dépliants et brochures (en arabe et en français)

20 Points de presse, dont des entretiens télévisés et des communiqués de presse. La passation de pouvoirs entre l'EUFOR et l'ONU ayant suscité un vif intérêt dans les médias, il a fallu organiser davantage de points de presse que prévu.

<p>Organisation de réunions hebdomadaires avec l'équipe de pays des Nations Unies et des ONG sur la coordination et l'action humanitaire</p>	<p>1 000 Affiches. La Mission a reçu des affiches sur la paix et la sécurité et les a distribuées dans toute la zone de la mission.</p> <p>6 000 Dépliants. Le nombre de dépliants produits a été moins important que prévu en raison d'un coût de production supérieur aux prévisions.</p>
<p>Avis au Gouvernement tchadien sur la réimplantation des camps de réfugiés situés à proximité de la frontière</p>	<p>52 Réunions sur des questions humanitaires ont été tenues, dont 26 réunions de coordination bihebdomadaires à Abéché, Goz Beïda et Farchana et 26 réunions à Farchana et Goz Beïda. Le personnel du Groupe de liaison de l'action humanitaire n'ayant pas été déployé à temps auprès des bureaux régionaux, les réunions ont été moins nombreuses que prévu.</p> <p>Non La réimplantation des camps de réfugiés n'a pas eu lieu. Ces questions ne peuvent faire l'objet de décision qu'avec l'accord du Gouvernement tchadien sur les propositions du HCR. La MINURCAT n'avait pas été associée au processus.</p>
<p>52 réunions de liaison avec le HCR sur l'aide aux réfugiés</p> <p>Conseils à l'intention des autorités nationales et locales tchadiennes, de l'équipe de pays des Nations Unies, de l'Union européenne, des ONG et des personnes déplacées et réfugiés, donnés lors de 12 réunions sur les mesures de confiance visant à faciliter le retour des personnes déplacées et des réfugiés</p>	<p>Oui Des réunions de coordination hebdomadaires ont été tenues avec le HCR.</p> <p>15 Réunions de groupes de travail sur le retour des déplacés ont été tenues. Les autorités locales, CONAFIT, les représentants de l'ONU et les partenaires extérieurs au système des Nations Unies se sont employés à répondre aux besoins des déplacés, qu'ils soient rentrés chez eux ou se soient réinstallés ailleurs. Des réunions de coordination sur les questions liées au retour ont été tenues sous l'égide du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, conformément à la stratégie qui avait été élaborée en faveur des rapatriés. Pour combler les lacunes recensées, des projets à effet rapide ont été engagés (forage de puits à Dewer et Khomme, activités de sensibilisation à l'utilisation de fourneaux en argile menées dans les villages entourant le camp de réfugiés de Farchana et alimentation scolaire d'urgence à Dar Sila).</p>
<p>6 ateliers de formation pour le personnel de l'EUFOR, en partenariat avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), sur les principes humanitaires, la coordination civilo-militaire, la protection des civils, et la structure, le rôle et les travaux des organismes humanitaires</p>	<p>10 Ateliers de coordination civilo-militaire ont été organisés à Goz Beïda, Iriba, Farchana Hadjer Hadid, N'Djamena et Abéché. Les ateliers ont été plus nombreux que prévu du fait qu'il a fallu former les contingents des Nations Unies fraîchement déployés après la passation des pouvoirs de l'EUFOR à la MINURCAT le 15 mars 2009.</p>

Campagne d'information visant à promouvoir l'amélioration de la situation humanitaire, comprenant : des points de presse mensuels organisés conjointement avec l'OCHA et la production de 30 minutes d'émissions radiophoniques par mois (en arabe et en français), de 15 minutes d'images télévision/vidéo par mois (en arabe et en français), de 50 000 dépliants/brochures (en arabe et en français) et de 1 000 affiches (en arabe et en français)

- 1 Une conférence de presse sur la République centrafricaine a été organisée avec le Bureau de coordination des affaires humanitaires.
- 10 Émissions radiophoniques hebdomadaires d'une durée de 30 minutes sont diffusées depuis avril 2009. 12 autres émissions ont été réalisées avec la participation de tous les services opérationnels de la Mission.
- 8 000 Dépliants d'information sur le VIH, l'égalité des sexes et les droits de l'homme ont été produits. Ce nombre inférieur aux prévisions tient au fait que les coûts de production ont dépassé les estimations. Il n'a pas été possible de produire 15 minutes d'images télévision/vidéo en raison de l'arrivée tardive des producteurs vidéo à la Mission. 2 clips vidéo (de 5 minutes chacun) portant sur le Détachement intégré de sécurité et l'aide humanitaire ont été diffusés sur l'Internet. Des affiches ont bien été commandées, mais leur qualité laissait à désirer en raison de l'incapacité du fournisseur à reproduire le même mélange de couleurs.

Fourniture de conseils aux organismes des Nations Unies et aux ONG sur la violence sexiste dans les camps de personnes déplacées et de réfugiés, avec notamment collecte de données sur ce phénomène et d'autres questions liées à l'appartenance sexuelle, pour communication aux institutions gouvernementales tchadiennes

- Oui La Mission a participé aux réunions mensuelles du sous-groupe de la violence sexuelle et sexiste, constitué d'organismes des Nations Unies, d'ONG et de représentants de l'État. Elle a dispensé des conseils sur l'harmonisation des activités du sous-groupe et regroupé les idées émises par les membres de ce dernier dans un rapport destiné à aider le Tchad à appliquer la résolution 1820 (2008) du Conseil de sécurité.

Exécution de 30 projets à effet rapide pour améliorer la situation humanitaire

- 18 Projets à effet rapide ont été approuvés. Au 30 juin 2009, 3 de ces projets étaient déjà terminés, les 15 autres étant toujours en cours d'exécution. Le nombre de projets approuvés est inférieur aux prévisions du fait que les mémorandums d'accord n'ont pas été signés ni les partenaires d'exécution trouvés à temps.

Réalisation escomptée 1.2 : Renforcement des capacités du Détachement intégré de sécurité

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Augmentation du nombre total de membres du Détachement intégré de sécurité prêts à être déployés (2007/08 : 850; 2008/09 : 1 700)

Objectif non atteint. Les 850 membres du Détachement intégré de sécurité qui constituaient l'effectif autorisé ont bien été déployés, mais il aurait fallu, pour déployer les 1 700 hommes prévus, former et relever 850 membres du Détachement tous les 6 mois, ce qui n'a pas été possible du fait que les autorités tchadiennes ont rejeté ce concept d'opération, le jugeant irréaliste.

Constitution par le Détachement intégré de sécurité d'une base de données pour enregistrer les infractions avec violence sexuelle et sexiste

Objectif atteint. Une base de données destinée à enregistrer les infractions avec violence sexuelle et sexiste a été constituée en novembre 2008 et était pleinement opérationnelle.

Création par le Détachement intégré de sécurité d'une unité d'enquête interne

Objectif atteint. Une unité d'enquête interne a été créée en novembre 2008 et était pleinement opérationnelle.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

Sélection et homologation de 1 700 fonctionnaires de police et gendarmes tchadiens pour le Détachement intégré de sécurité

Non Au total, 862 personnes ont été sélectionnées et formées pour faire partie du Détachement intégré de sécurité. Pour pouvoir déployer les 1 700 hommes prévus, il aurait fallu former et relever 850 hommes tous les 6 mois, ce qui n'a pas été possible du fait que les autorités tchadiennes ont rejeté ce concept d'opération, le jugeant irréaliste.

Conseils aux autorités tchadiennes sur l'élaboration d'une stratégie visant à accroître le nombre de candidates pour le Détachement intégré de sécurité

84 Des candidates ont été recrutées et ont reçu une formation. Des réunions ont été tenues avec les directeurs de la police et de la gendarmerie sur la nécessité d'accroître les effectifs féminins du Détachement intégré de sécurité. La police a en conséquence fourni une liste de 50 candidates supplémentaires, dont 43 ont été retenues, et la gendarmerie une liste de 30 candidates supplémentaires, dont 24 ont été retenues, ce qui a porté le nombre total d'agents féminins à 84, y compris les femmes déjà recrutées. La stratégie à long terme consiste à aider les autorités policières nationales à accroître le nombre d'agents féminins grâce à des projets à effet rapide.

Conseils au Détachement intégré de sécurité sur les questions d'administration, de direction et de commandement	Oui Des réunions hebdomadaires ont été tenues entre la Police des Nations Unies et les responsables du Détachement intégré de sécurité. Des membres du Détachement ont également été déployés auprès de la Police des Nations Unies.
Formation de 154 superviseurs du Détachement intégré de sécurité au cours d'un stage de commandement	132 Commandants du Détachement intégré de sécurité ont reçu une formation. Le nombre de commandants formés a été moins important que prévu du fait que les autorités tchadiennes ont rejeté le principe de la rotation de 850 membres (notamment des commandants) du Détachement, jugé irréaliste.
Formation de 1 700 candidats pour le Détachement intégré de sécurité, sur les pratiques internationales de surveillance policière de proximité, y compris en ce qui concerne les droits de l'homme et l'égalité des sexes	Non Au total, 862 agents du Détachement intégré de sécurité ont reçu une formation sur de meilleures pratiques de surveillance policière de proximité, les droits de l'homme et l'égalité des sexes. La Mission a dispensé une formation de base à toutes les nouvelles recrues du Détachement et une formation de suivi sur le terrain (Farchana).
Conseils au Détachement intégré de sécurité sur l'élaboration d'une base de données pour l'enregistrement des infractions avec violence sexuelle ou sexiste et sur l'utilisation de la base pour contribuer à mettre fin à l'impunité	Oui La base de données du Détachement intégré de sécurité a été mise en place en novembre 2008 et est actualisée toutes les semaines.
Conseils et mobilisation de ressources pour la passation de marchés et l'appui logistique, à l'intention du Gouvernement tchadien et aux donateurs, pour équiper le Détachement intégré de sécurité et moderniser l'École de police tchadienne grâce aux fonds versés par les donateurs	Oui Des réunions mensuelles sont tenues avec les représentants des pays donateurs présents au Tchad. CONAFIT a participé; les salles de classe ont été rénovées mais les travaux n'ont pas encore été entrepris dans les dortoirs.
Fourniture d'un appui à l'encadrement au personnel du Détachement intégré de sécurité, en assurant une présence dans les principaux postes de commandement et les 6 centres et 12 postes de police et, le cas échéant, communication d'informations à l'unité d'enquête interne du Détachement en coordination avec les autorités tchadiennes	Oui Tous les jours, des membres de la Police des Nations Unies étaient détachés au poste de commandement de N'Djamena, aux 6 centres et aux 13 postes de police. Ils conseillaient les membres du Détachement intégré de sécurité chargés d'enquêter sur les problèmes disciplinaires mettant directement en cause le Détachement.
Encadrement du personnel du Détachement intégré de sécurité, avec notamment la constitution d'une base de données sur les plaintes déposées contre le Détachement et, le cas échéant, communication d'informations à l'unité d'enquête interne du Détachement en coordination avec les autorités tchadiennes	Oui 15 plaintes pour consommation excessive d'alcool, conduite dangereuse ou excès de vitesse, recours inutile à la force et usage abusif d'armes à feu ont fait l'objet d'enquêtes. En se fondant sur les conclusions de ces enquêtes, le commandant en chef du Détachement intégré de sécurité a pris des mesures disciplinaires et le

chef de la police de la MINURCAT a retiré l'offre de recrutement concernant les personnes en cause, conformément au mémorandum d'accord signé avec les autorités tchadiennes. Les dossiers de plainte ont été conservés mais la base de données sur les plaintes déposées contre le Détachement n'a pas été mise en place.

Composante 2 : droits de l'homme et état de droit

24. Comme décrit ci-après, durant la période considérée, la composante Droits de l'homme et état de droit a assuré des activités de surveillance, d'enquête, d'établissement de rapports et de formation relative aux droits de l'homme et d'aide au renforcement des principales institutions législatives, judiciaires et pénitentiaires. Une attention particulière a été apportée à l'identification des auteurs de violations des droits de l'homme, ainsi qu'aux questions concernant la violence et la protection de l'enfance. Des spécialistes des droits de l'homme ont été déployés au siège de la Mission, au PC avancé et dans les bureaux de terrain, où ils ont travaillé en étroite collaboration avec le personnel attaché à d'autres composantes (militaires, fonctionnaires de police spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, notamment), les représentants d'organismes, de fonds et de programmes des Nations Unies et d'organismes humanitaires œuvrant sur le terrain, pour déceler sans attendre les menaces qui pourraient peser sur les civils en danger. Les spécialistes des droits de l'homme ont également participé, avec les représentants d'autres composantes de la Mission, à l'analyse conjointe des questions relatives aux droits de l'homme, en vue d'arrêter les priorités opérationnelles. Des rapports, assortis de recommandations sur les mesures correctives à prendre par les parties concernées, seront périodiquement établis sur la situation des droits de l'homme dans les zones de déploiement convenues. Le Groupe consultatif pour l'administration judiciaire et le Groupe consultatif pour l'administration pénitentiaire ont collaboré étroitement avec toutes les parties prenantes pour appuyer le renforcement des principales institutions législatives, judiciaires et pénitentiaires en offrant leurs bons offices, des conseils et une assistance technique dans le cadre du mandat de la Mission.

Réalisation escomptée 2.1 : Progrès dans la promotion et la défense des droits de l'homme au Tchad

Indicateurs de succès prévus

Ouverture d'enquêtes pénales visant tous les auteurs de violations présumées des droits de l'homme dans l'est du Tchad, y compris les violations flagrantes, les cas de violence sexuelle et les infractions visant des enfants (notamment le recrutement forcé)

Indicateurs de succès effectifs

Objectif non atteint. Les enquêtes pénales n'ont pas pu être ouvertes du fait que le système de justice pénale était inopérant, étant donné que les autorités judiciaires n'étaient guère présentes dans l'est du Tchad, que les ressources logistiques et humaines étaient insuffisantes et que les responsables de l'application des lois manquaient de connaissances techniques et de compétences. La Mission avait toutefois constaté un début de changement d'attitude chez certains magistrats et responsables de l'application des lois, à preuve le nombre croissant d'affaires de violations des droits de l'homme, notamment des affaires de violence sexuelle et sexiste, qui avaient été examinées et qui avaient fait l'objet d'enquêtes, conformément aux normes nationales et internationales.

Adoption par le Gouvernement tchadien d'un plan d'action visant à prévenir et réprimer le recrutement et l'emploi d'enfants par des groupes armés

Objectif non atteint. Le plan d'action national n'a pas été adopté. Le 30 mai 2008, le Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés a obtenu du Premier Ministre tchadien la promesse d'autoriser les fonctionnaires des Nations Unies chargés de la protection de l'enfance à se rendre au principal camp militaire, au centre d'instruction militaire et au centre de détention militaire du pays. L'autorisation a été accordée pour les casernes de Tine, d'Iriba et de Guéréda. En mai 2009, la Mission a favorisé le dialogue entre le Gouvernement tchadien et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) concernant la libération de 84 mineurs arrêtés durant les affrontements de mai 2009. Ces mineurs ont été remis à l'UNICEF en juillet 2009 et suivent depuis à N'Djamena un programme de rééducation aux fins de leur réinsertion sociale. La Mission a également participé à une mission de vérification organisée par le Gouvernement tchadien, qui s'est rendue en avril et en mai 2009 dans les casernes et centres militaires de Tine, Guéréda, Abéché et Iriba pour sensibiliser les commandants militaires à la question du recrutement d'enfants et vérifier si des enfants se trouvaient dans leurs rangs. La Mission a continué à plaider auprès des autorités pour l'adoption d'un plan d'action. Le Gouvernement tchadien prévoit d'organiser en janvier/février 2010 un atelier qui pourrait conduire à l'adoption d'un plan d'action.

Mise en œuvre de toutes les recommandations de mesures correctives figurant dans les rapports d'enquête, notamment en ce qui concerne la protection des femmes et des filles

Objectif non atteint. Le premier rapport périodique sur la situation des droits de l'homme dans l'est du Tchad, qui portait sur la période allant d'avril à octobre 2008, a été communiqué au Gouvernement en mai 2009 et doit être publié bientôt. Une suite devra être donnée aux recommandations formulées dans le rapport une fois que celui-ci aura été publié. La Mission faisait régulièrement des recommandations aux autorités administratives et policières locales sur la suite à donner aux affaires dont elles étaient saisies et qui appelaient une décision.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Visites mensuelles dans des prisons et lieux de détention pour vérifier les conditions de vie et le traitement des détenus	145	Visites ont été effectuées. La Mission a vérifié la situation dans cinq prisons et cinq lieux de détention de la gendarmerie dans divers sites de la zone relevant de sa responsabilité. Elle y a également fait des visites ponctuelles chaque fois que de nouveaux cas de détention lui ont été signalés pour vérifier les conditions de détention. Depuis janvier 2009, les bureaux de

- 100 visites dans des camps de réfugiés et de déplacés pour évaluer la situation relative aux droits de l'homme
- 12 enquêtes sur la situation des droits de l'homme, axées sur la protection des femmes et des enfants, dans tout l'est du Tchad
- 5 missions d'enquête spéciales, avec établissement de rapports sur les violations graves des droits de l'homme, en vue d'encourager le Gouvernement tchadien à lutter contre l'impunité
- En collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, publication de 3 rapports thématiques en vue d'encourager le Gouvernement tchadien à lutter contre l'impunité
- Conseils aux représentants nationaux ou régionaux des autorités tchadiennes, dans le cadre de réunions mensuelles sur les questions relatives aux droits de l'homme
- terrain à Farchana, Abéché et Iriba s'emploient à répertorier les personnes détenues dans les centres de détention situés dans les zones relevant de leur responsabilité.
- 114 Visites ont été effectuées. Il s'est avéré indispensable de vérifier la situation des droits de l'homme dans 12 camps de réfugiés et dans plus de 20 sites d'accueil de déplacés dans l'est du Tchad.
- 16 Enquêtes ont été ouvertes dans les villes et villages situés dans les zones relevant de la responsabilité de la Mission, notamment Abéché, Bahai, Iriba, Guéréda, Birak, Biltine, Farchana, Adé, Adré, Goz Beïda, Hadjar Hadid, Boroto, Haouich, Am Dam, Amleyouna et Koukou Angarana où des cas de violence sexuelle et sexiste et de disparition d'enfants destinés à être recrutés par les forces et groupes armés ne cessaient d'être signalés, afin de vérifier les informations reçues et d'établir les faits.
- 110 Cas de violence sexuelle et sexiste contre des femmes et des fillettes, de disparition, de mutilations génitales féminines et de recrutement d'enfants par les forces et groupes armés ont été attestés.
- 9 Missions d'enquête spéciales ont été entreprises. La Mission a dû mener neuf missions d'enquête spéciales afin de persuader le Gouvernement tchadien de lutter contre l'impunité. En raison de six incidents graves, il s'est agi d'attaques lancées contre des villages, qui ont fait des blessés et des morts parmi les civils, dont des femmes et des enfants, et causé la destruction de biens de civils et le déplacement de nombreux civils.
- Non Un rapport périodique a été établi sur la situation des droits de l'homme dans l'est du Tchad (avril-octobre 2008) et plus précisément sur les questions des droits de l'enfant, de la violence sexuelle et sexiste et de l'impunité, et a été communiqué au Gouvernement. Les deux autres rapports sont en cours d'élaboration.
- 49 Réunions ont été tenues, au niveau régional, avec des représentants du Gouvernement tchadien (autorités policières, judiciaires et administratives) sur les problèmes relatifs aux

- 6 ateliers, à l'intention des représentants des autorités tchadiennes et des organisations de la société civile, sur les normes internationales relatives aux droits de l'homme, y compris celles visant à mettre fin au recrutement et à l'emploi d'enfants par les forces armées nationales et les groupes de rebelles
- Conseils au Gouvernement tchadien dans le cadre de réunions bimestrielles sur l'obligation de présenter des rapports au titre des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- Mise en œuvre de 5 projets à effet rapide sur la promotion des droits de l'homme
- Conseils à l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre de réunions mensuelles sur la violence sexuelle et sexiste dans l'est du Tchad
- En collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, et en particulier avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, surveillance de la situation concernant la protection des enfants dans l'est du Tchad et établissement de rapports y relatifs, en mettant notamment en évidence les lacunes et les violations, et suivi de cette situation avec les autorités nationales et locales, ainsi que les parties au conflit, afin d'assurer la protection de l'enfance conformément aux dispositions de la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité sur les enfants touchés par les conflits armés
- droits de l'homme et, au niveau national, avec le Ministre de la justice et la Ministre chargée des droits de l'homme et de la promotion des libertés à N'Djamena.
- 15 Ateliers ont été tenus, dont 8 ont porté sur le respect des droits de l'homme au moment des arrestations et pendant les périodes de détention, et sur les droits de la femme et la violence sexuelle et sexiste et les droits de l'enfant, 4 ont été organisés à l'intention des organisations de la société civile et 3 à l'intention des autorités locales. Ces ateliers visaient en particulier les membres du Détachement intégré de sécurité.
- Oui La Mission a fourni une aide et des conseils techniques concernant l'obligation du Tchad à présenter des rapports sur l'application des traités. Elle a tenu des réunions bimestrielles avec le Ministère des droits de l'homme au sujet de l'organisation d'une réunion nationale sur les droits de l'homme en novembre 2009, aux fins de l'élaboration et de l'adoption d'un plan d'action national relatif aux droits de l'homme. Ce plan doit énoncer des stratégies qui permettront au Tchad d'honorer son obligation de rendre compte de l'application des traités.
- 4 Projets à effet rapide ont été mis en œuvre. Ce chiffre inférieur aux prévisions tient au fait que la Mission a tardé à trouver des partenaires d'exécution.
- 26 Réunions bihebdomadaires ont été organisées aux niveaux régional et national sur le mécanisme de coordination de la lutte contre la violence sexuelle et sexiste. Lors de ces réunions, la Mission a présenté des données sur la violence sexuelle et sexiste.
- Oui L'UNICEF, le HCR et la Mission ont effectué des visites communes dans six camps de réfugiés où ils ont observé et vérifié la situation concernant le recrutement d'enfants par les forces combattantes, et cerné les lacunes. Un rapport approfondi sur les causes de ce phénomène a été établi. Lors de leurs visites de terrain, ils ont engagé les autorités locales à prendre les mesures qui convenaient. L'ONU et le Gouvernement tchadien ont mené une mission de vérification conjointe du 28 avril au 6 mai 2009 à Iriba, Abéché et Guéréda, afin de

<p>Campagne d'information sur la promotion et la défense des droits de l'homme, à savoir : séances d'information mensuelles à l'intention de la presse; 30 minutes d'émissions radiophoniques par mois (en arabe et en français); 15 minutes d'émissions télévisées ou d'images vidéo par semaine (en arabe et en français); 50 000 dépliants ou brochures (en arabe et en français); 1 000 affiches (en arabe et en français); et distribution de 2 000 tee-shirts</p>	<p>rencontrer les autorités administratives et militaires locales et de leur rappeler les obligations du Tchad en matière de protection des droits de l'enfant.</p> <p>5 Émissions radiophoniques de 30 minutes sur les droits de l'homme sont diffusées tous les mois depuis avril 2009.</p> <p>3 000 Dépliants sur les droits de l'homme et les droits de l'enfant ont été produits en coopération avec l'UNICEF. Ce chiffre inférieur aux estimations tient au fait que les dépliants étaient plus grands et avaient un contenu plus dense que prévu.</p> <p>2 000 Tee-shirts ont été produits et distribués. Des affiches ont été commandées, mais leur qualité laissait à désirer en raison de l'incapacité du fournisseur à reproduire le même mélange de couleurs. Les affiches sur les droits de l'homme reçues du Siège de l'ONU ont été distribuées. Il n'a pas été possible de produire des émissions télévisuelles et des images vidéo, le producteur vidéo n'ayant pu être recruté à temps.</p>
---	--

Réalisation escomptée 2.2 : Renforcement de l'état de droit dans l'est du Tchad et le nord-est de la République centrafricaine

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Publication par le Gouvernement tchadien d'un rapport d'évaluation du respect de la légalité

Objectif non atteint. Le rapport n'a pas été publié. Le Ministre de la justice a abordé certains aspects du renforcement de l'état de droit dans une communication adressée au Conseil des ministres en mars 2009.

Adoption par le Gouvernement centrafricain d'une stratégie nationale de renforcement de l'état de droit dans le nord-est du pays

Objectif non atteint. La responsabilité relative à la stratégie nationale de renforcement de l'état de droit dans le nord-est de la République centrafricaine a été transférée au BONUCA. Une réunion de travail conjointe de la MINURCAT et du BONUCA s'est tenue en septembre 2008.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations

Évaluation des institutions judiciaires formelles et traditionnelles dans l'est du Tchad, au moyen de visites hebdomadaires sur site, donnant lieu à l'établissement, à l'intention des autorités tchadiennes, de rapports assortis de recommandations sur les besoins relatifs à l'état de droit

Oui Deux visites hebdomadaires sur site ont été effectuées et neuf missions d'évaluation ont été menées à bien à Abéché, Biltine, Farchana, Goz Beïda, Iriba, Guéréda, Adré, Am Timan et Hadjar Hadid. Des réunions ont été tenues avec les autorités locales (administratives et traditionnelles) et les protagonistes du système

Conseils au Gouvernement tchadien sur l'élaboration d'un plan stratégique national de renforcement et de réforme du système judiciaire dans l'est du Tchad	judiciaire au sujet de l'administration de la justice dans l'est du Tchad. Oui Un document exposant les principes d'un plan stratégique national de renforcement et de réforme du système judiciaire a été soumis au Ministre de la justice en janvier 2009. Des représentants de la Mission ont participé aux réunions trimestrielles avec le Ministre de la justice.
Conseils au Ministère tchadien de la justice, aux magistrats des tribunaux nationaux et aux juridictions traditionnelles à N'Djamena et dans l'est du Tchad, dans le cadre de réunions hebdomadaires sur le renforcement des institutions judiciaires	52 Réunions sur le renforcement des institutions judiciaires ont été tenues à N'Djamena et dans l'est du Tchad avec des hauts fonctionnaires du Ministère de la justice, des magistrats (présidents de tribunal, juges de première instance, juges d'instruction et procureurs) et des auxiliaires de justice (agents de la police judiciaire, avocats, un conseiller juridique, organisations non gouvernementales, fonctionnaires chargés de la protection juridique et partenaires de l'équipe de pays des Nations Unies).
Conseils à l'équipe de pays des Nations Unies, à l'Union européenne, aux donateurs et à la communauté internationale, dans le cadre de réunions hebdomadaires sur la coordination des activités dans le secteur de la justice	Oui Quatre réunions des mécanismes de coordination interinstitutions pour l'état de droit dans l'est du Tchad ont été tenues à N'Djamena, 8 réunions des groupes chargés de la protection ont été tenues à Abéché et 3 réunions de coordination des activités de suivi avec le HCR, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'UNICEF ont été tenues à Abéché. La Mission a tenu au total 52 réunions avec des membres de la magistrature, de hauts fonctionnaires du Ministère de la justice, des organismes des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux et nationaux à N'Djamena et dans l'est du pays.
2 ateliers, à l'intention des chefs traditionnels et des ONG, sur le renforcement des mécanismes de justice traditionnelle dans l'est du Tchad	1 Un atelier a été organisé, le deuxième devant avoir lieu en février 2010. En raison du déploiement tardif des effectifs dans l'est du pays, il n'a pas été possible d'en organiser davantage.
2 ateliers, à l'intention des juges, des policiers et des procureurs, sur le renforcement du système formel de justice dans l'est du Tchad	Non Aucun atelier n'a été organisé du fait que les effectifs attendus dans l'est du Tchad n'ont pas été déployés à temps et que, en l'absence des services d'appui logistique prévus, le personnel du système judiciaire ne disposait ni des locaux, ni du mobilier, ni des textes juridiques nécessaires et que sa sécurité n'était pas assurée.

Conseils au Ministère tchadien de la justice sur le rapprochement des systèmes de justice formel et traditionnel	Oui Un document stratégique a été soumis au Ministre de la justice en janvier 2009. 2 réunions ont été tenues avec les autorités traditionnelles sur le renforcement de leurs capacités concernant la prévention et le règlement des conflits en matière civile par le biais de la médiation et à l'appui de la police judiciaire, dans le respect de la loi tchadienne.
Conseils aux autorités tchadiennes sur la mise en place de tribunaux itinérants dans l'est du Tchad	Oui 4 réunions ont été tenues. En outre, la Mission a lancé, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le HCR et le barreau tchadien, un projet qui a permis au tribunal pénal d'Abéché de tenir des audiences foraines à Ati, Mongo et Am Timan. Le projet avait pour objet d'aider les autorités judiciaires à organiser 2 audiences pénales à Abéché et dans des tribunaux itinérants.
Mise en œuvre de 5 projets à effet rapide visant à améliorer l'administration de la justice	15 Des projets à effet rapide ont été mis en route pour améliorer l'administration de la justice, notamment la restauration des bâtiments des tribunaux et la fourniture de matériel et d'une documentation juridique aux acteurs judiciaires et aux auxiliaires de justice.
Évaluation conjointe avec les autorités nationales des conditions carcérales en vue de mettre en évidence les domaines devant faire l'objet d'examen ou de mesures prioritaires	5 Des visites d'évaluation ont été effectuées dans des prisons de l'est du Tchad et les résultats en ont été communiqués aux parties intéressées, dont des organismes des Nations Unies. La Mission a identifié comme éléments prioritaires le personnel, l'infrastructure, les équipements, l'alimentation, la santé et l'assainissement.
Conseils aux autorités pénitentiaires tchadiennes sur l'élaboration d'un plan de développement pour les prisons et de stratégies pour sa mise en œuvre	Oui 48 réunions hebdomadaires ont été tenues avec les autorités pénitentiaires tchadiennes sur la gestion des prisons.
Conseils aux autorités pénitentiaires tchadiennes dans le cadre de réunions hebdomadaires sur la réforme des prisons et l'élaboration de principes et de directives pour la gestion des prisons	52 Des réunions hebdomadaires ont été tenues. La Mission s'est entretenue avec les autorités pénitentiaires tchadiennes du processus de la réforme pénitentiaire et d'un projet de loi qui avait été validé et doit maintenant être adopté par le Parlement. Les politiques et les procédures relatives à la gestion des prisons ont été élaborées.
Conseils aux autorités pénitentiaires tchadiennes sur l'élaboration d'une stratégie de formation, comprenant des analyses des besoins ainsi qu'un programme d'études et des calendriers de formation	Oui Des réunions ont été tenues avec le Comité pour l'amélioration des prisons, le Directeur de l'administration pénitentiaire et d'autres responsables de haut niveau sur l'élaboration de stratégies nationales de formation et le recrutement d'un personnel pénitentiaire

<p>Organisation, avec le concours de l'équipe de pays des Nations Unies, d'un stage de formation de formateurs à l'intention de 50 agents pénitentiaires tchadiens</p>	<p>permanent. Une politique de formation a été élaborée en collaboration avec les autorités nationales. Des calendriers et des programmes de formation ont également été mis au point.</p> <p>Non Les agents pénitentiaires tchadiens n'ont pas suivi le stage de formation de formateurs en raison des retards qu'a enregistrés l'adoption officielle de la politique de formation par les autorités pénitentiaires tchadiennes, y compris la communication de l'accord de la présidence.</p>
<p>Évaluation conjointe avec les autorités nationales des travaux d'amélioration à effectuer dans 5 prisons existantes de l'est du Tchad, y compris l'élaboration de propositions de projet et la mobilisation de ressources</p>	<p>Oui Une évaluation de l'infrastructure a été effectuée dans 5 prisons de l'est du Tchad et des projets ont été élaborés et communiqués à des organisations non gouvernementales et autres acteurs compétents en vue d'un appui éventuel.</p>
<p>Mise en œuvre de 5 projets à effet rapide dans des prisons de l'est du Tchad en vue de remédier à des conditions carcérales mettant en danger la vie des détenus</p>	<p>2 Des projets à effet rapide ont été entamés. D'autres projets n'ont pas pu être mis en œuvre en raison des retards qu'a enregistrés la mise au point des mémorandums d'accord.</p>
<p>Évaluation de sites d'implantation pour de nouvelles prisons et élaboration conjointe avec les autorités nationales de propositions de projet pour les donateurs</p>	<p>Oui Des évaluations ont été effectuées en vue de la reconstruction de 3 prisons et de l'édification de 2 nouvelles prisons, et des propositions de projet ont été élaborées aux fins de l'obtention d'un appui des donateurs.</p>
<p>5 ateliers de sensibilisation sur les questions d'amélioration des prisons, à l'intention des autorités pénitentiaires nationales, de la police nationale, des ministères tchadiens et des organisations non gouvernementales (N'Djamena, Abéché, Iriba, Farchana et Goz Beïda)</p>	<p>1 Un atelier a été organisé. Ce nombre est inférieur aux prévisions en raison de contraintes d'ordre logistique et aussi de l'absence d'un lieu d'accueil et du manque de moyens de transport. La sensibilisation à la question de l'amélioration des prisons a été menée à bien par des conseillers pour les questions pénitentiaires affectés dans les services intéressés, à la faveur d'échanges quotidiens avec les autorités.</p>
<p>Programmes de formation aux fonctions pénitentiaires de base, à l'intention de 300 gardiens de prison tchadiens</p>	<p>Non La loi relative à la création d'un service pénitentiaire n'a pas été adoptée, bien qu'un projet ait été élaboré.</p>
<p>Organisation de réunions mensuelles du Comité pour l'amélioration des prisons, sous l'égide des autorités tchadiennes et avec la participation du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'Union européenne et de l'UNICEF, pour examiner les questions de développement des prisons</p>	<p>8 Des réunions ont été tenues avec le Comité pour l'amélioration des prisons aux fins de l'examen des différentes étapes du plan de développement des prisons et des stratégies de mise en œuvre ont été élaborées. Le Comité s'est réuni une fois par mois pendant 8 mois. Certaines réunions ont été annulées en raison de l'absence du Directeur de l'administration pénitentiaire, qui présidait les réunions, et de celle des experts nationaux qui devaient donner des avis techniques.</p>

1 séminaire avec des donateurs et des organismes des Nations Unies pour examiner des plans d'amélioration des prisons et la question de la mobilisation de ressources	1 Avec l'appui de la Mission, 1 séminaire a été organisé avec des donateurs et des organismes des Nations Unies pour examiner le programme de réforme des prisons.
Encadrement de 25 responsables pénitentiaires tchadiens au moyen d'une présence auprès des intéressés	13 Le personnel a été encadré. Le nombre de responsables encadrés a été inférieur aux prévisions en raison du faible effectif des responsables pénitentiaires formés.
Conseils au groupe de travail centrafricain sur les questions judiciaires et pénitentiaires concernant la décentralisation de l'appareil de l'État	Non Les fonctions consultatives ont été confiées au BONUCA. La MINURCAT et le BONUCA ont tenu une séance de travail commune en septembre 2008.
Campagne d'information sur le renforcement de l'état de droit, comprenant des points de presse mensuels, 30 minutes d'émissions radiophoniques par mois (en arabe et en français) et 15 minutes d'émissions télévisées ou d'images vidéo par semaine (en arabe et en français)	1 1 émission radiophonique de 30 minutes a été diffusée. Ce chiffre est inférieur aux prévisions en raison de l'arrivée tardive du producteur radio. 12 Des communiqués de presse ont été publiés au sujet des visites de haut niveau et des nominations de magistrats. Le producteur de vidéo n'étant pas arrivé, les émissions hebdomadaires prévues de télévision ou de vidéo n'ont pas été diffusées.

Composante 3 : appui

25. Comme indiqué dans les cadres ci-après, durant la période considérée, en moyenne 2 405 membres du contingent militaire, 41 officiers de liaison militaires et 231 agents de Police des Nations Unies, ainsi que 320 fonctionnaires internationaux et 209 fonctionnaires recrutés sur le plan national, 92 Volontaires des Nations Unies et 10 agents fournis par des gouvernements ont bénéficié de l'appui logistique et administratif nécessaire, notamment la mise en œuvre de programmes de déontologie et de discipline et de sensibilisation au VIH/sida, l'administration du personnel, les soins médicaux, l'entretien et la construction de locaux à usage de bureaux et de logements, les technologies de l'information et les transmissions, les opérations aériennes, les transports routier et aérien, les opérations d'approvisionnement et de réapprovisionnement, ainsi que la fourniture de services de sécurité pour l'ensemble de la Mission.

Réalisation escomptée 3.1 : Appui efficace et rationnel à la Mission dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Les 6 centres de police et les 12 postes de police sont entièrement opérationnels.

Objectif atteint; 6 centres de police et 13 postes de police sont entièrement opérationnels. Le nombre de postes de police est supérieur aux prévisions en raison de la mise en place, en décembre 2008, d'un poste de police supplémentaire à Koukou Angarana, dans la mesure où cette localité est une ville clef et une base pour les acteurs humanitaires qui fournissent un soutien direct au camp de Goz Amir, situé à une distance de 8 kilomètres et abritant de nombreuses personnes déplacées.

Pleine conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle

Objectif non atteint; le taux de conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle a été de 75 %. La pleine conformité n'a pas été possible à N'Djamena parce que 5 sites sur 7 ont été temporairement loués en attendant l'aménagement au siège de la MINURCAT au terme de la construction des locaux à usage de bureaux. Dans l'intervalle, des mesures de sécurité temporaires ont été mises en place.

80 % des postes d'agent recruté sur le plan national occupés au 30 juin 2009 (2007/08 : 62 %; 2008/09 : 80 %)

36,5 % des postes d'agent recruté sur le plan national étaient occupés. Le taux de vacance plus élevé que prévu s'explique par les retards qu'a enregistrés le processus de recrutement en raison de l'absence des compétences requises sur le marché du travail local et d'un manque de compréhension, chez les autorités locales, de la procédure de recrutement des Nations Unies. La Mission a dû expliquer la réglementation régissant le recrutement du personnel local dans des lieux tels que Goz Beïda, Abéché et Farchana. Pour les recrutements à l'échelon régional, les candidats nouvellement sélectionnés ont dû se rendre à N'Djamena pour l'obtention du certificat médical d'aptitude physique.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Militaires, personnel de police et personnel civil

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 50 officiers de liaison et 300 policiers des Nations Unies

- 41 Effectif moyen des officiers de liaison. L'effectif autorisé a été ramené de 50 à 25 conformément à la résolution 1861 (2009) du Conseil de sécurité.
- 231 Effectif moyen du personnel de Police des Nations Unies. L'effectif moyen est inférieur aux prévisions en raison de la réduction du personnel de police effectivement déployé.

Administration d'un effectif moyen de 1 138 civils, dont 471 agents recrutés sur le plan international, 527 agents recrutés sur le plan national, 115 Volontaires des Nations Unies et 25 agents fournis par des gouvernements

Mise en œuvre, pour l'ensemble du personnel militaire, policier et civil, d'un programme relatif au comportement et à la discipline comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi et des recommandations sur les mesures correctives à prendre en cas d'écart de conduite

Éléments supplémentaires

Déploiement d'une moyenne de 3 110 membres du contingent, conformément à la résolution 1861 (2009) du Conseil de sécurité

Installations et infrastructures

Entretien et remise en état de 18 locaux de la Police des Nations Unies et de 7 locaux destinés au personnel civil, dans 25 sites au total

320 Effectif moyen du personnel recruté sur le plan international. L'effectif moyen est inférieur aux prévisions en raison des retards enregistrés dans le processus de recrutement.

209 Effectif moyen du personnel recruté sur le plan national. L'effectif moyen est inférieur aux prévisions en raison de l'absence, sur le marché local du travail, des compétences requises et du manque de compréhension, chez les autorités locales, de la procédure de recrutement des Nations Unies.

92 Effectif moyen des Volontaires des Nations Unies. L'effectif moyen est inférieur aux prévisions en raison des retards enregistrés dans le déploiement du personnel.

10 Effectif moyen du personnel fourni par des gouvernements. L'effectif moyen est inférieur aux prévisions en raison des retards enregistrés dans le déploiement du personnel.

Oui Un effectif total de 1 143 personnes a été formé, dont 864 militaires, 55 policiers des Nations Unies et 224 civils.

2 405 Effectif moyen du contingent militaire, y compris l'effectif de 1 877 personnes transférées de l'EUFOR à la MINURCAT le 15 mars 2009

19 Les locaux de la Police des Nations Unies (6 centres de police et 13 postes de police) ont été entretenus. Le nombre de locaux de la Police des Nations Unies est supérieur aux prévisions en raison de la construction d'un nouveau poste de police à Koukou Angarana.

37 Les locaux destinés au personnel civil (21 locaux à usage de bureaux et 16 locaux à usage de logements) ont été entretenus. Le nombre de locaux est supérieur aux prévisions en raison de la location temporaire de villas et de bureaux supplémentaires destinés au personnel civil dans l'attente de l'achèvement de la construction de locaux à usage de bureaux et de logements.

Supervision de tous les grands projets de construction relatifs aux locaux ci-dessus	37 Les sites (civils) ont été entretenus. Le nombre de sites est supérieur aux prévisions en raison du déploiement rapide du personnel civil de N'Djamena vers les secteurs. Oui La construction de 6 centres de police, 13 postes de police et 13 locaux à usage de bureaux et de logements a été supervisée dans 32 sites.
Supervision des services d'assainissement pour tous les locaux, y compris l'évacuation des eaux usées et le ramassage et l'évacuation des ordures	Oui Les services d'assainissement, y compris le ramassage et l'évacuation des ordures, ont été supervisés dans 11 locaux à usage de bureaux, 14 locaux à usage de logements et 1 centre de police dans 26 sites, tandis que l'évacuation des eaux usées et le ramassage et l'évacuation des ordures ont été supervisés dans 19 locaux à usage de bureaux, 15 locaux à usage de logements, 6 centres de police et 13 postes de police dans 53 sites, à l'exclusion de 3 locaux, à savoir Kempinski, l'ancien quartier général de la MINURCAT et un entrepôt, où cette supervision n'était pas requise.
Exploitation et entretien de 3 stations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU, dans 2 sites	Non Bien qu'un bon d'achat ait été établi pour l'acquisition des 3 stations d'épuration de l'eau, les tests effectués sur l'équipement ont révélé la mauvaise qualité d'un composant qui a dû être commandé à nouveau auprès du fabricant.
Exploitation et entretien de 184 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, dans 25 sites	178 Les groupes électrogènes ont été entretenus; 84 groupes fonctionnaient, 57 se trouvaient en entrepôt et 37 étaient en réserve (connectés au réseau électrique et utilisés en appoint uniquement en cas de panne des groupes opérationnels). Six groupes électrogènes n'ont pas été livrés.
Stockage et distribution de 4,6 millions de litres de carburants et lubrifiants pour les groupes électrogènes	Non Le carburant destiné aux groupes électrogènes n'a pas été stocké en raison d'un retard enregistré dans la mise au point du contrat de long terme relatif au carburant. Tous les groupes électrogènes ont été livrés avec du carburant et des lubrifiants dans le cadre d'un accord technique passé avec l'EUFOR et de contrats de court terme. Les installations de stockage avaient été intégrées aux installations de stockage du carburant et des lubrifiants construites par le fournisseur aux termes d'un contrat clefs en main depuis le 26 juin 2009.
Supervision de l'entretien de 5 terrains d'aviation et 12 aires d'atterrissage d'hélicoptères, dans 14 sites	Non L'entretien a été assuré par l'EUFOR de juillet 2008 au 15 mars 2009, puisque les terrains d'aviation relevaient de sa responsabilité. Le

Supervision des principaux projets de construction relatifs aux terrains d'aviation ou aux aires d'atterrissage	Non	Groupe du génie de la Mission supervise l'entretien des terrains d'aviation depuis le 15 mars 2009. La Mission a procédé à l'évaluation avant construction d'une parcelle de terrain qui lui avait été attribuée. Il en est ressorti que la construction d'installations d'aérodrome serait coûteuse. Des négociations relatives à l'obtention d'une autre parcelle où le coût des travaux de construction serait moins élevé n'avaient pas encore été menées à terme à la fin de l'exercice. Aucune activité n'a donc été entamée.
Entretien et remise en état de 10 installations de stockage de carburants et de lubrifiants pour groupes électrogènes et moyens de transport terrestres, aériens et navals, dans 7 sites	6	D'importants sites de stockage de carburants et de lubrifiants ont été construits et exploités par le fournisseur de carburant (N'Djamena, Abéché, Iriba, Farchana, Goz Beïda et Birao).
Supervision des projets de construction relatifs aux installations de stockage de carburant susmentionnées	5	La construction de sites secondaires (Bahai, Am Nabak, Guéréda, Gaga et Koukou Angarana), qui a été entamée, a été retardée en raison de l'arrivée de la saison des pluies et faute des habilitations de sécurité nécessaires. L'entretien relevait de la responsabilité du fournisseur, le calendrier des interventions étant établi par la MINURCAT.
Transports terrestres	Oui	La construction de 6 installations de stockage de carburants et de lubrifiants dans 6 grands sites (N'Djamena, Abéché, Iriba, Farchana, Goz Beïda et Birao) a été supervisée.
Utilisation et entretien de 586 véhicules appartenant à l'ONU, dont 8 véhicules blindés, au moyen d'un atelier dans 6 sites	630	Des véhicules appartenant à l'ONU, dont 6 véhicules blindés, ont été entretenus.
Fourniture de carburants et de lubrifiants pour 586 véhicules appartenant à l'ONU	6	Des ateliers ont été exploités dans 6 sites, à savoir N'Djamena, Abéché, Iriba, Farchana, Goz Beïda et Guéréda. Le nombre de véhicules est supérieur aux prévisions en raison de l'expansion de la Mission faisant suite à la résolution 1861 (2009) du Conseil de sécurité. Trois véhicules blindés n'ont pas été livrés.
	Oui	Le carburant et les lubrifiants ont été fournis à tous les véhicules appartenant à l'ONU dans le cadre d'un accord technique avec l'EUFOR et de contrats de court terme avec le fournisseur relatifs à des stations de ravitaillement en carburant dans tous les sites.

Exploitation d'un service de navette fonctionnant 7 jours sur 7

850 Nombre moyen de membres du personnel des Nations Unies transporté chaque jour (lundi à vendredi et samedi) à N'Djamena.

200 Nombre moyen de membres du personnel des Nations Unies transporté chaque jour, par navette en bus (lundi à vendredi) à Abéché. Le samedi, la navette a été organisée sur demande.

Transports aériens

Exploitation et maintenance de 6 avions et 6 hélicoptères, dans 14 sites

8 Avions

11 Hélicoptères

14 Sites. Le nombre d'aéronefs entretenus et exploités était supérieur aux prévisions en raison du déploiement d'aéronefs supplémentaires d'autres missions destiné à soutenir l'expansion de la MINURCAT conformément à la résolution 1861 (2009) du Conseil de sécurité.

Fourniture de carburants et de lubrifiants pour 6 avions et 6 hélicoptères

Oui Du carburant et des lubrifiants ont été fournis pour 5 avions et 11 hélicoptères dans le cadre d'un accord technique avec l'EUFOR et de contrats de court terme relatifs au carburant avec le fournisseur.

Transmissions

Services d'appui et de maintenance concernant le réseau satellitaire, composé de 2 stations terrestres principales, utilisé pour la transmission de communications vocales, de télécopies, d'images vidéo et de données

Non La station de télécommunications par satellite n'a pas été installée en raison de retards enregistrés dans la mise en place de l'infrastructure et des équipements et dans la livraison de matériel électronique satellitaire monté en usine.

Services d'appui et de maintenance pour 21 microterminaux VSAT, 23 centraux téléphoniques et 6 liaisons hertziennes

25 Les microterminaux VSAT ont bénéficié de services d'appui et de maintenance. Du fait de l'absence d'un fournisseur Internet local capable de répondre aux besoins de la Mission en bande passante, il a fallu acquérir un microterminal supplémentaire pour assurer un service d'accès à l'Internet par satellite.

23 Les centraux téléphoniques ont bénéficié de services d'appui et de maintenance.

6 Les liaisons hertziennes ont bénéficié de services d'appui et de maintenance.

Services d'appui et de maintenance pour 496 répéteurs et émetteurs à haute fréquence (HF) et 2 087 répéteurs et émetteurs à très haute fréquence (VHF)

179 Les répéteurs HF ont bénéficié de services d'appui et de maintenance.

Services d'appui et de maintenance pour 2 stations de radiodiffusion FM dans 2 sites	<p>2 575 Les répéteurs VHF ont bénéficié de services d'appui et de maintenance. Le nombre des répéteurs HF est inférieur aux prévisions et celui des répéteurs VHF supérieur aux prévisions dans la mesure où la Mission a établi que la plupart des transmissions pouvaient s'effectuer en VHF, compte tenu des faibles distances, qui en faisaient le mode de transmission le plus efficace dans la majorité des cas.</p> <p>Non L'équipement qui a été acquis n'a pas été installé en raison de retards enregistrés dans l'établissement de camps permanents de la Mission destinés à accueillir l'infrastructure nécessaire.</p>
Informatique	
Services d'appui et de maintenance pour 59 serveurs, 1 200 ordinateurs de bureau, 383 ordinateurs portables, 332 imprimantes et 90 télénormeriseurs dans 25 sites	<p>65 Les serveurs ont bénéficié de services d'appui et de maintenance.</p> <p>1 231 Les ordinateurs de bureau ont bénéficié de services d'appui et de maintenance.</p> <p>376 Les ordinateurs portables ont bénéficié de services d'appui et de maintenance.</p> <p>488 Les imprimantes ont bénéficié de services d'appui et de maintenance.</p> <p>70 Les télénormeriseurs ont bénéficié de services d'appui et de maintenance.</p> <p>25 Les sites ont bénéficié de services d'appui et de maintenance.</p>
Services d'appui et de maintenance pour les réseaux locaux (LAN) et les grands réseaux (WAN), destinés à 1 577 utilisateurs (512 agents recrutés sur le plan international, 573 agents recrutés sur le plan national, 117 Volontaires des Nations Unies, 25 agents fournis par des gouvernements, 50 observateurs militaires et 300 policiers des Nations Unies) dans 25 sites	<p>Le volume du matériel informatique était supérieur aux prévisions en raison de l'expansion de la Mission. Par ailleurs, la réception tardive des télénormeriseurs, ainsi que les conditions météorologiques difficiles et l'instabilité de l'alimentation électrique ont provoqué des pannes sur les ordinateurs portables qu'il n'était pas économiquement rentable de réparer.</p> <p>1 107 Les utilisateurs de LAN et de WAN ont bénéficié de services d'appui (386 agents recrutés sur le plan international, 303 agents recrutés sur le plan national, 115 Volontaires des Nations Unies, 16 agents fournis par des gouvernements, 50 observateurs militaires et 239 policiers des Nations Unies). Le nombre d'utilisateurs est inférieur aux prévisions en raison des retards enregistrés dans le déploiement du personnel de la Mission.</p>

Services d'appui et de maintenance pour le réseau sans fil

Services médicaux

Exploitation et entretien de 6 dispensaires de niveau I et de 18 centres de soins d'urgence et de premiers secours, dans 18 sites au total, à l'intention de tous les agents de la Mission et du personnel d'autres organismes des Nations Unies en cas d'urgence

Gestion des arrangements concernant les évacuations par voie aérienne ou terrestre, pour la Mission tout entière, dans tous les sites où l'ONU est déployée

Utilisation et entretien de centres offrant à l'ensemble du personnel de la Mission des services facultatifs et confidentiels de dépistage du VIH et des conseils en la matière

Programme de sensibilisation au VIH, notamment dans le cadre de l'éducation par les pairs, à l'intention de tout le personnel de la Mission

- 25 Les sites ont bénéficié de services d'appui.
- Oui Le réseau sans fil a bénéficié de services d'appui et de maintenance.
- 5 Les dispensaires de niveau I étaient pleinement opérationnels à l'exception de 2 dispensaires pour lesquels la mise en place des installations avait enregistré des retards. La Mission, qui menait ses activités dans 7 sites, avait donc besoin de sept dispensaires (Abéché, N'Djamena, Goz Beïda, Guéréda, Bahai, Koukou Angarana et Birao).
- 3 Les centres de soins d'urgence et de premiers secours étaient pleinement opérationnels. Le nombre des centres de soins d'urgence était inférieur aux prévisions en raison des retards pris dans la construction des installations médicales dans tous les sites de l'est du Tchad.
- Oui Un contrat relatif aux évacuations a été établi pour tous les sites de la zone de la Mission le 19 février 2009 avec la Fondation pour la médecine et la recherche en Afrique.
- Oui Des services facultatifs et confidentiels de dépistage du VIH et des conseils en la matière ont été assurés dans 5 dispensaires.
- Oui La sensibilisation au VIH/sida a été assurée par le biais de stages d'initiation organisés à l'intention de 1 218 membres du personnel, dont 219 agents recrutés sur le plan international, 158 agents recrutés sur le plan national, 300 policiers des Nations Unies, 343 officiers d'état-major et soldats, 40 entrepreneurs travaillant avec le Groupe de lutte antimines et 158 agents d'organismes des Nations Unies. En sa qualité de chef de l'équipe de pays des Nations Unies, le Représentant spécial du Secrétaire général a demandé que le personnel des organismes des Nations Unies soit inclus dans le programme de sensibilisation au VIH. Un programme de formation d'une durée de 5 jours a été dispensé à 69 pairs-éducateurs.

Sécurité

Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour tous les sites

Oui Le quartier général de la Mission, le siège administratif et les bureaux de secteur ont bénéficié de services de garde et de sécurité assurés par le personnel de sécurité de la Mission et par des agents de sécurité contractuels, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, dans 37 sites.

Service de protection rapprochée 24 heures sur 24 pour les hauts fonctionnaires de la Mission et les personnalités en visite

Oui Des services de protection rapprochée ont été assurés 24 heures sur 24.

Évaluations des conditions de sécurité dans tous les sites de la Mission, y compris pour 120 résidences

257 Des évaluations des conditions de sécurité ont été effectuées pour les domiciles. Le nombre des évaluations est supérieur aux prévisions en raison d'un accroissement du nombre de logements du personnel à N'Djamena et dans les secteurs, ainsi que de la réalisation d'enquêtes sur les domiciles pour les agents qui changent de logement.

Organisation de 12 séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence, à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission

33 Des séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence ont été organisées. Le nombre des séances d'information est supérieur aux prévisions en raison du changement de la fréquence des séances, passée d'une à deux séances mensuelles à N'Djamena, et de l'expansion des services à Abéché.

Initiation aux questions de sécurité et exercices d'évacuation incendie à l'intention de tous les nouveaux employés de la Mission

Oui Des réunions d'information sur la sécurité ont été organisées à l'intention de 1 409 participants, une formation en matière de prévention des incendies a été dispensée à 220 participants et 628 participants ont bénéficié d'une formation à la sécurité et à la sûreté en mission.

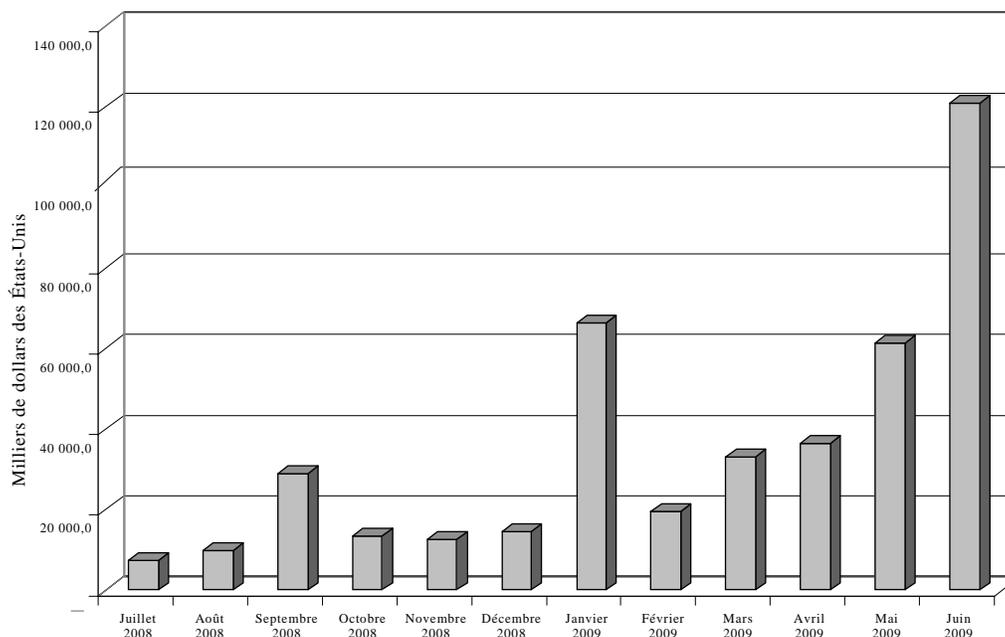
III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009)

Catégorie de dépenses	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	2 247,0	3 066,4	(819,4)	(36,5)
Contingents	62 426,3	60 897,8	1 528,5	2,4
Police des Nations Unies	11 280,6	17 000,5	(5 719,9)	(50,7)
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	75 953,9	80,964,7	(5 010,8)	(6,6)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	53 793,4	62 651,5	(8 858,1)	(16,5)
Personnel recruté sur le plan national	5 539,6	3 830,7	1 708,9	30,8
Volontaires des Nations Unies	4 585,3	4 481,9	103,4	2,3
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	189,7	1 070,3	(880,6)	(464,2)
Total partiel	64 108,0	72 034,4	(7 926,4)	(12,4)
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	893,4	611,6	281,8	31,5
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	72,8	71,6	1,2	1,6
Voyages	1 379,2	2 100,8	(721,6)	(52,3)
Installations et infrastructures	201 923,3	157 788,3	44 135,0	21,9
Transports terrestres	12 255,9	18 952,2	(6 696,3)	(54,6)
Transports aériens	58 937,5	54 870,9	4 066,6	6,9
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Transmissions	7 371,5	9 668,9	(2 297,4)	(31,2)
Informatique	2 555,6	4 723,4	(2 167,8)	(84,8)
Services médicaux	2 045,7	1 404,6	641,1	31,3
Matériel spécial	407,7	272,1	135,6	33,3
Fournitures, services et matériel divers	11 891,0	19 938,6	(8 047,6)	(67,7)
Projets à effet rapide	1 000,0	670,9	329,1	32,9
Total partiel	300 733,6	271 073,9	29 659,7	9,9
Total brut	440 795,5	424 073,0	16 722,5	3,8
Recettes provenant des contributions du personnel	6 155,8	6 124,8	31,0	0,5
Total net	434 639,7	417 948,2	16 691,5	3,8
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	440 795,5	424 073,0	16 722,5	3,8

B. Évolution mensuelle des dépenses



26. Les pointes enregistrées en septembre 2008 et janvier 2009 tiennent à l'exécution d'engagements approuvés portant principalement sur la location et l'exploitation d'avions et d'hélicoptères, l'achat de modules préfabriqués, de citernes et de fosses septiques et des services de construction. Les pointes de mai et juin 2009 tiennent à la comptabilisation, en fin d'exercice, de sommes à payer pour couvrir les frais de transport entraînés par le déploiement de matériel appartenant aux contingents, les dépenses entraînés par l'achat de modules préfabriqués, de groupes électrogènes, de matériel d'épuration des eaux, de rations et de services de construction, ainsi que les remboursements dus aux États qui fournissent des contingents pour des services rendus par ces derniers.

C. Autres recettes et ajustements

(Milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	2 644,0
Recettes diverses ou accessoires	4 371,8
Ajustements sur exercices antérieurs	(0,5)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	7 533,1
Total	14 548,4

D. Dépenses afférentes au matériel fourni par les contingents : matériel majeur et soutien autonome

(Milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Matériel majeur	
Contingents	5 745,7
Retrait	
Installations et infrastructure	1 942,1
Transmissions	746,6
Services médicaux	562,2
Matériel spécial	272,1
Total partiel	3 523,0
Total	9 268,7

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Coefficients applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	2,6	15 mars 2009	–
Usage opérationnel intensif	3,8	15 mars 2009	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	3,3	15 mars 2009	–
B. Coefficients applicables au pays d'origine	–	–	–

E. Contributions non budgétisées

(Milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la mission ^a	4 346,9
Contributions volontaires en nature	–
Total	4 346,9

^a Terrains fournis par le Gouvernement tchadien.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	(819,4)	(36,4 %)

27. L'écart constaté pour ce poste de dépense est imputable au relèvement du montant de l'indemnité journalière de subsistance (mission) payable après 30 jours, qui est passé à compter du 1^{er} juin 2008 à 191 dollars pour toute la zone de la Mission, alors que le budget prévoyait des taux journaliers de 109, 112 et 154 dollars pour l'est du Tchad, la République centrafricaine et N'Djamena, respectivement.

	<i>Écart</i>	
Contingents	1 528,5	2,4 %

28. L'écart constaté pour ce poste de dépense est imputable principalement à ce que l'effectif du personnel des contingents déployé durant la période allant du 15 mars au 30 juin 2009 a été inférieur aux prévisions. Alors que le budget prévoyait un effectif moyen de 3 110 soldats, l'effectif réel moyen n'a été que de 2 405, si bien que les dépenses afférentes aux remboursements dus aux pays qui fournissent des contingents pour les services rendus par leur personnel militaire, aux frais de voyages (déploiement et rapatriement) et au transport de matériel appartenant aux contingents ont été inférieures aux dépenses budgétisées.

29. L'économie correspondante a été partiellement annulée par un dépassement des prévisions de dépenses afférentes aux rations dû à ce que la MINURCAT, lorsqu'elle a pris la relève de l'EUFOR, s'est adressée pendant un certain temps au fournisseur de l'EUFOR pour son ravitaillement, n'ayant pas pu passer immédiatement à un marché avec un autre fournisseur. Alors que le budget tablait sur un coût unitaire journalier de 30 dollars, le coût journalier effectif par ration a atteint 85,05 dollars (équivalent de 62,68 euros au taux de change en vigueur pour la période avril-juin 2008). De plus, les dépenses afférentes au matériel majeur appartenant aux contingents ont dépassé les prévisions du fait que l'effectif des troupes transférées de l'EUFOR à la MINURCAT se chiffrait à 1 877 soldats au 15 mars 2009 au lieu de 1440 comme prévu, ce qui a nécessité le transfert d'une quantité plus importante de matériel de théâtre. Enfin, l'écart tient aussi à ce que le montant de l'indemnité journalière de subsistance (mission) payable après 30 jours aux officiers d'état-major du quartier général de la Mission est passé à 191 dollars à compter du 1^{er} juin 2008, alors que le budget tablait pour N'Djamena sur un taux journalier de 184 dollars.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	(5 719,9)	(50,7 %)

30. L'écart constaté pour ce poste de dépense est imputable principalement au relèvement du montant de l'indemnité journalière de subsistance (mission) payable

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. L'analyse ne porte que sur les écarts d'au moins 100 000 dollars ou au moins 5 % par rapport aux prévisions.

après 30 jours, passé à 191 dollars à compter du 1^{er} juin 2008 pour toute la zone de la Mission, alors que le budget tablait sur des taux journaliers de 109, 112 et 154 dollars pour l'est du Tchad, la République centrafricaine et N'Djamena, respectivement, ainsi qu'au dépassement des prévisions de dépenses afférentes aux rations, qui tient à ce que la Mission s'est adressée au fournisseur de l'EUFOR pour le ravitaillement des policiers déployés dans l'est du Tchad, où il n'y a pratiquement pas de restaurants et où les camps et cantonnements étaient encore en construction, et aussi à ce que la Mission a acheté 104 325 bouteilles d'eau au lieu des 59 400 prévues. Ces dépassements sont en partie contrebalancés par des économies sur les frais de voyage entraînés par le déploiement, la relève et le rapatriement des policiers, le nombre des déplacements ayant été inférieur aux prévisions (il était prévu 600 relèves, soit 1 200 allers simples, alors qu'il n'y a eu que 87 voyages de déploiement et 45 voyages de rapatriement).

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(8 858,1)	(16,5 %)

31. L'écart constaté pour ce poste de dépense est imputable principalement au relèvement de l'indemnité journalière de subsistance (mission) payable après 30 jours, qui est passé à 191 dollars à compter du 1^{er} juin 2008 pour toute la zone de la Mission, alors que le budget tablait sur des taux journaliers de 109, 112 et 154 dollars pour l'est du Tchad, la République centrafricaine et N'Djamena, respectivement, ainsi qu'au dépassement des prévisions concernant les dépenses communes de personnel, dû au relèvement des traitements nets et du montant des dépenses communes de personnel intervenu le 1^{er} janvier 2009.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	1 708,9	30,8 %

32. L'écart constaté pour ce poste de dépense tient à ce que les taux de vacance de postes ont été plus élevés que prévu. Alors que le budget de la Mission tablait sur un abattement de 30 % pour mouvements de personnel, le taux moyen de vacance de postes relevé pour l'exercice se chiffre à 63,5 %; ce taux s'explique par les difficultés rencontrées par la Mission pour trouver des candidats qualifiés sur le marché local du travail. De plus, alors que les prévisions budgétaires retenaient un coût moyen par poste calculé sur la base du traitement payable à un agent de la classe G-4 recruté sur le plan national, plus de 70 % des agents des services généraux recrutés localement qui étaient en poste au 30 juin 2009 appartenaient à la classe G-3.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	103,4	2,3 %

33. L'écart constaté tient à des économies sur les dépenses afférentes à l'indemnité de réinstallation, aux subventions de primes d'assurance maladie et d'assurance-vie et à la prime de risque payables aux Volontaires des Nations Unies, et sur celles qu'entraîne la prise en charge de leurs frais de préparation au départ.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire	(880,6)	(464,2 %)

34. L'écart constaté pour ce poste de dépense est dû à ce que la Mission a eu davantage recours à du personnel temporaire que ne le prévoyait son budget. En effet, alors que le budget prévoyait un seul poste de temporaire à pourvoir par recrutement sur le plan international, la Mission a utilisé en moyenne, durant l'exercice, l'équivalent de neuf postes de ce type pour faire face à l'augmentation des effectifs consécutive à l'adoption par le Conseil de sécurité de sa résolution 1861 (2009). La Mission n'a pas employé pendant l'exercice de personnel temporaire recruté sur le plan national.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	281,8	31,5 %

35. L'écart constaté pour ce poste de dépense est dû à ce que les spécialistes des questions pénitentiaires fournis par des gouvernements n'ont pas pris leurs fonctions aussi rapidement que prévu, si bien que le taux effectif moyen de vacance des postes correspondants a été de 61,3 % alors que le budget prévoyait un taux de 30 %.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(721,6)	(52,3 %)

36. L'écart constaté pour ce poste de dépense est dû à ce que des voyages plus nombreux que prévu ont été approuvés afin de faciliter le déroulement de la période de transition durant laquelle la composante militaire de la MINURCAT a pris la relève de l'EUFOR conformément à la résolution 1861 (2009) du Conseil de sécurité. Alors que le budget de la Mission prévoyait pour l'exercice 250 voyages (102 dans la zone de la Mission et 148 au-delà), le nombre des voyages autorisés a atteint 923 (dont 739 dans la zone de la Mission et 184 au-delà).

37. Les dépenses supplémentaires engagées pour les voyages autres que ceux liés à des stages de formation ont été partiellement contrebalancées par des économies sur ces derniers, 18 stages qu'il était prévu d'organiser en Europe, ayant en fait eu lieu dans des pays africains voisins de la zone de la Mission, d'où réduction des frais de voyage.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructure	44 135,0	21,9 %

38. L'écart constaté pour ce poste de dépense est dû principalement à ce que les dépenses ont été inférieures aux prévisions pour : a) les services de construction, du fait qu'une lettre d'attribution n'a pas pu être signée avec l'entreprise censée construire des cantonnements, que l'atelier d'entretien dont il était prévu d'équiper l'aérodrome d'Abéché n'a pas été construit, les négociations sur le choix d'un autre terrain à bâtir n'ayant pas abouti à temps, que les levés géotechniques prévus n'ont pas été réalisés, qu'aucun des soumissionnaires n'ayant fait une offre conforme au cahier des charges, et qu'il a été décidé d'utiliser des modules préfabriqués au lieu

de construire en dur; b) les services d'entretien, du fait que l'entreprise (titulaire d'un contrat signé en octobre 2008 qu'elle n'a commencé à exécuter qu'en février 2009) n'a pas fourni dans le délai prévu les services requis de réparation et d'entretien (d'où réduction des dépenses afférentes aux services de nettoyage des locaux et de blanchisserie, aux services phytosanitaires, à l'entretien des périmètres, à l'enlèvement des ordures, à la protection contre l'incendie, à l'entretien des camps, à l'évacuation des matières dangereuses et à l'entretien des extincteurs, ainsi que des frais de gestion); c) l'approvisionnement en carburant, huile pour moteurs et lubrifiants, du fait que la consommation de carburant diesel a été inférieure aux prévisions, 84 seulement des 178 groupes électrogènes ayant pleinement fonctionné durant l'exercice, par suite de retards dans l'exécution de plusieurs projets importants de construction de locaux d'hébergement et de locaux à usage de bureaux; la consommation effective de carburant diesel a été de 4 413 586 litres, soit inférieure de 39,6 % à la consommation prévue (7 310 529 litres), à quoi s'ajoute le fait que le prix du litre a été en moyenne de 1,45 dollar au lieu de 1,489 dollar comme prévu dans le budget; d) l'achat d'une citerne et de pompes à carburant, du fait que du matériel équivalent a pu être transféré d'une autre mission; e) l'achat de matériel de sécurité, du fait que les retards dans la construction des camps et des locaux ont rendu inutile l'acquisition d'un système de surveillance comportant un réseau de caméras de télévision fonctionnant en circuit fermé; f) la consommation d'électricité-secteur, du fait que le manque de fiabilité du réseau local a nécessité l'emploi plus systématique des groupes électrogènes et la consommation d'eau, du fait que le personnel a été déployé plus tard que prévu dans les différents secteurs.

39. Ces économies ont été partiellement annulées par des dépassements de prévisions dus aux facteurs suivants : a) l'achat d'un nombre plus important que prévu de modules préfabriqués, qui tient à la décision, prise au vu des conditions de vie extrêmement difficiles qui règnent dans la zone de la Mission, de loger les membres des contingents dans des chambres individuelles plutôt que dans des dortoirs, comme il est d'usage, et aussi à la décision de recourir au préfabriqué au lieu de construire en dur; b) l'achat de citernes à eau et de fosses septiques, lié à la reprise, qui n'était pas prévue, d'installations appartenant précédemment à l'EUFOR, l'achat de neuf modules supplémentaires de traitement des eaux usées, de 30 stations modulaires de pompage et de conteneurs, et le dépassement des prévisions concernant le fret et le coût du renouvellement des stocks stratégiques pour déploiement rapide; c) achat de matériel électrique lié à la reprise, non prévue, de matériel et du réseau de distribution d'électricité appartenant précédemment à l'EUFOR; d) l'achat, pour neuf stations d'épuration de l'eau, d'accessoires et pièces de rechange, ainsi que le dépassement des prévisions concernant le fret et le coût du renouvellement des stocks stratégiques pour déploiement rapide; e) des achats imprévus de mobilier de bureau rendus nécessaires par des obstacles à la signature des lettres d'attribution concernant l'exécution de projets de construction qui devaient comprendre la fourniture de mobilier; f) la nécessité, pour l'équipement des cantonnements, de remplacer des articles de mauvaise qualité achetés sur le marché local et d'acquérir du matériel supplémentaire pour le personnel de la Mission déployé dans l'est du Tchad, et la nécessité également d'équiper de climatiseurs les locaux loués en attendant l'achèvement des travaux de construction des installations de la MINURCAT; g) la nécessité d'acheter du matériel pour la défense des périmètres et des fournitures pour les bureaux temporaires, due au

retard intervenu dans la construction des locaux à usage de bureaux et cantonnements.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(6 696,3)	(54,6 %)

40. L'écart constaté pour ce poste de dépense est dû principalement à l'achat de 89 véhicules supplémentaires et de matériel connexe et au dépassement des prévisions concernant les achats de carburant, d'huile pour moteurs et de lubrifiants, qui s'expliquent par l'utilisation d'un plus grand nombre de véhicules appartenant aux contingents lié au déploiement, à compter du 15 mars 2009, de la composante militaire de la Mission, et aussi à des dépenses de fret plus élevées que prévu. Le surcroît de dépenses tient également à ce que des véhicules ont dû être achetés pour le Détachement intégré de sécurité, véhicules dont le coût a été par erreur imputé à la rubrique du budget concernant les achats de véhicules.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	(4 066,6)	6,9 %

41. L'écart constaté pour ce poste de dépense est dû principalement à ce que les dépenses afférentes aux redevances de navigation aérienne, aux redevances d'aéroport aux services d'appui air/sol à la navigation aérienne et aux services de lutte anti-incendie ont été moins élevées que prévu du fait que les négociations avec les autorités tchadiennes sur les tarifs applicables à N'Djamena et Abèche n'avaient pas encore abouti à la date de clôture de l'exercice; l'écart est dû aussi à ce que les redevances de navigation prévues par l'accord sur le statut de la mission n'ont pas été réglées et à ce que le nombre effectif d'heures de vol a été de 3 435 au lieu des 3 917 prévues, d'où réduction des frais de location et d'exploitation des avions.

42. Ces économies ont été partiellement annulées par le dépassement des prévisions de dépenses pour la location et l'exploitation des hélicoptères de la Mission, dû à ce que le contrat d'exploitation prévoyait l'utilisation de quatre hélicoptères M-17 durant 127 jours alors que le budget tablait sur 16 jours d'exploitation, ainsi qu'au dépassement des prévisions pour les achats de carburant, d'huile pour moteurs et de lubrifiants, dû à l'utilisation d'un avion pour des transports de fret, notamment entre l'Afrique du Sud et la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

	<i>Écart</i>	
Transmissions	(2 297,4)	(31,2 %)

43. L'écart constaté pour ce poste de dépense est imputable principalement à l'achat de matériel de télécommunications supplémentaire, dont du matériel pour les circuits satellitaires multiplexés et du matériel téléphonique, des mâts d'antenne et des pièces de rechange, achat rendu nécessaire par l'expansion du réseau de transmissions de la Mission liée à l'élargissement de son mandat en application de la résolution 1861 (2009) du Conseil de sécurité, ainsi que par les impératifs du renouvellement des stocks stratégiques pour déploiement rapide.

44. Ces dépenses supplémentaires ont été en partie contrebalancées par des économies : sur les abonnements de télécommunications, dues à ce que la Mission a utilisé davantage que prévu son propre réseau de transmissions en raison du manque de fiabilité du réseau local; sur les services d'appui aux transmissions, dues à la mise en place tardive de ces services par les entreprises non locales desservant la Mission; sur les remboursements au titre du matériel de soutien autonome appartenant aux contingents, dues à ce que les effectifs déployés ont été moins nombreux que prévu; et sur les services d'information, dues à ce que les programmes radio ont été relayés par des stations locales au lieu d'être diffusés sur ondes courtes, à ce que le défaut de personnel local qualifié ne permettait pas de produire des programmes de qualité, et à ce que les services de publication prévus (conception et développement) n'ont pas été nécessaires.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(2 167,8)	(84,8 %)

45. L'écart constaté pour ce poste de dépense est dû principalement : à l'achat de matériel informatique supplémentaire rendu nécessaire par l'expansion du réseau de la Mission liée à l'élargissement de son mandat en application de la résolution 1861 (2009) du Conseil de sécurité; au dépassement des prévisions concernant les dépenses de fret, qui s'explique par la nécessité de transporter par avion vers le Tchad le matériel trop fragile pour être transporté par camion sur un réseau routier en très mauvais état; et au dépassement des prévisions concernant les achats de pièces de rechange et de fournitures, qui tient à ce qu'il a fallu acheter de grandes quantités de fournitures telles que les cartouches de toner pour imprimantes laser, la Mission ayant dû utiliser des imprimantes pour reproduire ses documents en attendant la livraison de photocopieurs achetés tardivement. Il est à noter que les dépenses afférentes au système d'information géographique, qui, dans le budget de la Mission, étaient comprises dans les prévisions relatives à la production des cartes opérationnelles, ont en fait été imputées à la rubrique budgétaire « informatique ».

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	(641,1)	(31,3 %)

46. L'écart constaté pour ce poste de dépense est imputable à ce que les besoins de fournitures médicales ont été inférieurs aux prévisions, la Mission n'ayant pas eu à acheter des flacons de sang, du fait que les fournitures pour transfusions étaient couvertes par un arrangement conclu avec l'EUFOR, à ce qu'une partie du personnel de la Mission a été déployée tardivement et à ce que le montant des remboursements dus aux États qui fournissent des contingents pour le matériel de soutien autonome appartenant à ceux-ci a été moins élevé que prévu du fait que les effectifs déployés après la relève de l'EUFOR par la composante militaire de la MINURCAT, intervenue le 15 mars 2009, ont été moins nombreux que prévu.

47. Ces économies ont été en partie annulées par les dépenses supplémentaires entraînées par des achats imprévus de matériel faisant partie des nécessaires médicaux pour les évacuations aériennes et de matériel pour analyses hématologiques et biochimiques et de matériel de dentisterie pour la clinique servant au traitement des membres des contingents pour les cas de gravité I-plus, dépenses nécessaires pour mettre les équipements de la clinique aux normes des

Nations Unies, ainsi que par des dépenses supplémentaires au titre des services médicaux, dues à ce que tous les membres du personnel des Nations Unies présentant des cas de gravité II ont été soignés dans les services médico-hospitaliers de l'EUFOR moyennant des tarifs plus élevés que ceux prévus pour l'hôpital de la Mission, encore en cours d'installation.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	(135,6)	(33,3 %)

48. L'écart constaté pour ce poste de dépense est imputable à ce que le montant des remboursements versés aux pays qui fournissent des contingents pour le matériel de soutien autonome appartenant à ceux-ci a été moins élevé que prévu du fait que les effectifs déployés dans le cadre de la mise en place de la composante militaire, dont l'adjonction à la Mission a été approuvée par le Conseil avec effet au 15 mars 2009, n'ont pas été aussi nombreux que prévu.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(8 047,6)	(67,7 %)

49. L'écart constaté pour ce poste de dépense est imputable principalement aux dépenses supplémentaires entraînées par l'achat de matériel de gymnase pour tous les secteurs, de palettes, de trousse de premier secours, de masques à poussière, d'adaptateurs de palonniers pour chariots élévateurs, ainsi que de casiers de soute à filets et de sangles d'amarrage crantées pour le fret aérien. Le dépassement des prévisions tient aussi aux dépenses supplémentaires suivantes : achat d'abonnements à des journaux pour les cadres supérieurs; frais de publication dans la presse des avis d'appels d'offres et des avis de vacance de poste; achat de manuels publiés par l'Association du transport aérien international; achat d'accessoires pour uniforme, dont des insignes, lié à l'acquisition non prévue au budget d'uniformes pour les agents de sécurité recrutés sur le plan international et sur le plan national; achat de médailles pour les membres des contingents; dépenses supplémentaires au titre des redevances, fournitures et services de formation, dues au nombre plus élevé que prévu de participants aux stages de formation, du fait que ceux-ci ont été organisés en Afrique plutôt qu'en Europe; dépenses supplémentaires de fret et services connexes pour le transport des stocks stratégiques pour déploiement rapide; dépenses additionnelles pour les transports intérieurs et les rations, dues à ce qu'il a fallu acheter plus de bouteilles d'eau que prévu. Ces dépenses supplémentaires ont été partiellement contrebalancées par des économies sur les frais d'assurance, dues à ce qu'il n'a pas été nécessaire de souscrire une police d'assurance pour les transports de fonds, la banque de N'Djamena ayant ouvert une agence à Abèche, et sur les frais d'agio, dues à ce que les dépôts ont été moins nombreux que prévu.

	<i>Écart</i>	
Projets à effet rapide	329,1	32,9 %

50. L'écart constaté pour ce poste de dépense est imputable à ce que les difficultés rencontrées pour trouver des partenaires d'exécution ont retardé la mise en œuvre des projets.

V. Décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre

51. L'Assemblée générale est invitée, au sujet du financement de la MINURCAT, à prendre les décisions suivantes :

a) Ouvrir pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 le crédit de 139 671 300 dollars correspondant aux dépenses qu'elle a autorisées et qu'elle a décidé de répartir par sa résolution 63/274 A, qui viendra s'ajouter au crédit de 301 124 200 dollars que, par sa résolution 62/233 B, elle a déjà ouvert pour le fonctionnement de la Mission durant cet exercice;

b) Se prononcer sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, soit 16 722 500 dollars;

c) Se prononcer sur l'affectation des autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2009, soit 14 548 400 dollars, dont, avant déduction d'un ajustement sur exercices antérieurs de 500 dollars, 2 644 000 dollars d'intérêts créditeurs, 4 371 800 dollars de recettes accessoires et 7 533 100 dollars au titre de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs.